



Commission de la recherche du Conseil Académique

Formation plénière
7 juillet 2022

Relevé de décisions

CRP - 07.07.2022 - Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAC de l'UGA

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procurat ion à
BURLACU Radu	CERAG	Sciences de gestion	X		
CHALABAEV Aïna	SENS	STAPS		X	BURLACU Radu
CLASTRES Cédric	GAEL	Sciences économiques			
DAVOUST Laurent	SIMaP	Mécanique, génie mécanique, génie civil		X	WOUTERS Yves
FORVEILLE Thierry	IPAG	Astronomie, astrophysique		X	DE ROSNY Eve
FOURNIER-FINOCCHIARO Laura	LUHCIE	Langue et littératures romanes	X		
GODIN-RIBUOT Diane	HP2	Sciences du médicament		X	SLAMA Serge
LEPETIT Marie-Bernadette	Institut Néel	Théorie matière condensée		X	DEMEILLERS Christine
PERRIER Pascal	GIPSA-Lab	Génie informatique, automatique et traitement du signal	X		
RAY Pierre	IAB	Biologie et médecine du développement		X	
REBOUD Jean-Luc	G2ELab	Energétique, génie des procédés		X	
ROSSI Caroline	ILCEA4	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	X		
SLAMA Serge	CRJ	Droit public	X		
VERDIER Christine	LIG	Informatique		X	
WOUTERS Yves	SIMaP	Chimie des matériaux	X		

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procurat ion à
BOUDJADA Nassira	Institut Néel	Milieux denses et matériaux	X		
CAVAILLES Pierre	IAB	Sciences biologiques pharmaceutiques			
CHAUVIN Alan	LPNC	Psychologie		X	PERRIER Pascal
DEBIZET Gilles	Pacte	Aménagement de l'espace, urbanisme	X		
DEMEILLERS Christine	TIMC	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	X		
DE ROSNY Eve	IBS	Biochimie et biologie moléculaire	X		
GUILLAUMIN Cyriac	CREG	Sciences économiques		X	DEBIZET Gilles
HILY-BLANT Pierre	IPAG	Astronomie, astrophysique			
LARROUDÉ Philippe	LEGI	Mécanique	X		
MACLEAN Catriona	Institut Fourier	Mathématiques		X	SCHWAB Didier
NICOT Séverine	CRJ	Droit public	X		
PONTON Claude	LIDILEM	Informatique		X	SORBA Julie
SADOUX Stéphane	AE&CC	Aménagement de l'espace, urbanisme			
SCHWAB Didier	LIG	Informatique	X		
SORBA Julie	LIDILEM	Sciences du langage	X		

Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes

Elu.e			Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOME Grégory	SIMaP		X		
MEVEL François-Xavier	ISTerre			X	NICOT Séverine
REY Benoît	DGD SI		X	X	BOUDJADA Nassira
ROUSSET Isabelle	LIDILEM				
SEIGNEURET Natacha	IUGA		X		

Collège D : Doctorants

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
KELLOUAI Wanda (T)	LIPhy	Physique, Nanophysique			
MESPLE Florie (S)	PHÉLIQS	Physique de la matière condensée et du rayonnement			
BEAUFORT Cyprien (T)	LPSC	Physique : Constituants élémentaires			
LENEVELER Lison (S)	CRJ	Droit public			
SAULLE Laura (T)	LIG	Informatique			
SALMON Lucien (S)	Institut Néel	Physique de la matière condensée et du rayonnement			
MANDIN-HUBLE Yohan (T)	Institut Fourier	Mathématiques			
CAMUS Perrine (S)	LARHRA	Histoire moderne			
OUEDRAOGO Noémie (T)	PACTE	Sociologie			
PRUSZKO Laura (S)	LIG	Informatique			
YAR Asfand (T)	LIG	Informatique	X		
ZHEMCHUZHNIKOV Dmitrii (S)	LJK	Mathématiques			

Personnalités extérieures

Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Etablissement		Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T)	CEA		X		
PREJBEANU Lucian (S)	CEA				
FRAISSE Marjorie (T)	CNRS		X		
GAILLE Marie (S)	CNRS				
JESTIN Jacques	ILL				
ROSSI-BATÔT Catherine	LUX				
SORRENTINO Monique (T)	CHU				
DUCKI Camille (S)	CHU				

CR - 07.07.2022 -Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAc de l'UGA

Invités permanents

Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Christophe Ribuoat	Vice-président "Ressources humaines"		X
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		X
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS		X
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"		X
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"	X	
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"	X	
Julien Heurdier	Chargé de mission Recherche, Partenariats, International		X
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP		X
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle		X
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle	Guillaume Bachelier	
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-charles Augereau	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	Sophie Achard	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	Jennifer Buyck	
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle	Erica De Vries	
Denis Jongmans	Directeur CED		X
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	X	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		X
Marie-Amélie vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		X
Véronique Boudaud	Assistante équipe VP Recherche et Innovation - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE	X	
Carole Kada / Catherine Desplanques	Directrice et directrice adjointe DGD RH		X



Ordre du jour

- Point d'information par le Vice-président recherche et innovation
- Direction AAU
- Direction ED Philo
- Activité valorisation UGA
- Modèle de RI des UR et UMR
- LabEx
- Questions diverses



Procédure de vote

Rappel procédure vote

Preennent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
 - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
 - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
 - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

Ne prennent pas part aux votes

tous les invités permanents et ponctuels

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH

Point d'information par le Vice-président recherche et innovation

Composition de la CR

Collège B

Départ de **David Riassetto**, élu au collège B.
Il est remplacé par **Claude Ponton**.

Collège des doctorants

Départ d'**Auguste Olivry** qui a soutenu sa thèse. Son suppléant, **Yohan Mandin Hublé**, devient titulaire et **Perrine Camus**, intègre la CR en tant que suppléante.

Appel IRGA 2023

Validation de la lettre de cadrage lors de la CR du 22 septembre pour prévoir le lancement de l'appel en octobre. Une proposition sera transmise au GT de la CR. Seuls de petits changements sont prévus dans la lettre de cadrage.



Direction AAU

**Présentation
Rachel Thomas**

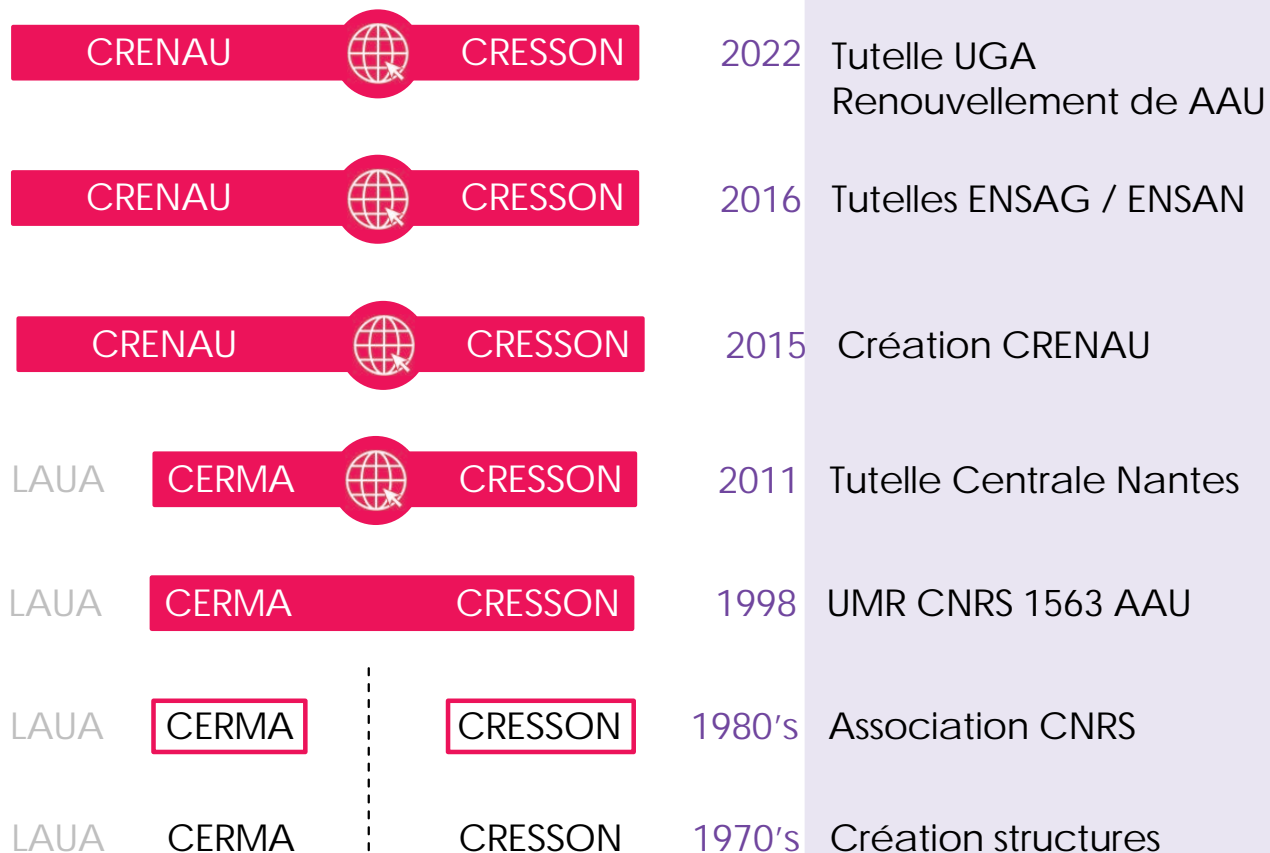


UMR 1563 AAU AMBIANCES ARCHITECTURES URBANITES

CNRS, UGA, ENSAG & ENSAN par délégation du MC, ECN

Rachel THOMAS, DR CNRS,AAU_CRESSON

Une UMR bi-site et multi-tutelles



École d'architecture de Nantes

École d'architecture de Grenoble

Organigramme



Permanents : 46 dont 20 HDR

- Chercheurs CNRS : 5
- Enseignants-chercheurs titulaires des ENSA : 32
- Enseignants-chercheurs titulaires ECN : 5
- Enseignant-chercheur titulaire UGA : 1
- Autres enseignants-chercheurs : 3

Contractuels : 8

Associés : 38

Appui et soutien à la recherche : 9

- CNRS : 6
- ENSA : 3

Doctorants : 47 dont 43 financés

- ED SHPT Grenoble : 21
- ED SPI Nantes : 12
- ED STT Nantes : 13
- ED DSP Rennes : 1



Gouvernance



Collège de direction

- DU : Rachel THOMAS (DR CNRS)
- DU adjoint / DE CRESSON : Nicolas TIXIER (PR ENSA Grenoble)
- DU adjoint / DE CRENAU : Myriam SERVIERES (MCF ECN)

Conseil de laboratoire (échelle UMR) : 15 membres

- Collège recherche et enseignement : 6 élus
- Collège appui et soutien à la recherche : 2 élus
- Collège doctorants : 2 élus
+ 2 membres nommés

Comité de direction (échelle des équipes)

- 3/4 membres du collège recherche et enseignement
- 1 membre du collège appui et soutien à la recherche
- 1 représentant des doctorants

1 AG / an

3 conseils
de laboratoire / an

1 comité de direction
/ mois / équipe

TUTELLES

MC Soutien de programme : 88 000 €

- CRENAU : 49 000 €
- CRESSON : 39 000 €

CNRS Subvention d'état : 38 000 €
dont 5000 € prime nouvel entrant

ECN Subvention : 10 000 € (gérée en interne)
+ 2500 pour invités extérieurs

UGA Dotation Fonct. Inv. : 8000 €

Finances



Masse salariale consommée
(en 2021) : 886 750 €

Ressources contractuelles

ANRs obtenues

PROSECO 241 339 €
Production sensible des projets urbains contemporains (2021-2024)
AAU, PACTE, ESO, LET

SENSIBILIA 248 978 €
Sensibilités à l'épreuve de l'Anthropocène (2020-2023)
AAU, PACTE

COOLSCAPE 189 403 €
L'espace urbain climatisé : perspectives techniques, spatiales et culturelles (2018-2022)
AAU

PERCILUM 536 499 €
Visualisation, perception et pédagogie des ambiances lumineuses via des dispositifs numériques (2019-2024)
AAU, LS2N, LGCB, ATE, EVS

LUNNE (en 2^{nde} phase d'évaluation)
L'éclairage artificiel de nuit en milieu urbain

Finances



Contrats UGA obtenus

- FOCUSE AAP IDEX ISP 2020
Formes sensibles de vulnérabilité des enfants en ville
- SENA AAP IDEX IRS 2020
Sensibilités à l'épreuve de l'anthropocène
- StillMAP AAP IDEX IRS 2020
Les communautés du Missisipi : la disparition des sols
- ECHASON AAP IRGA 2022
Prototype d'habitat : écoute et ventilation naturelle

Contrats UGA déposés

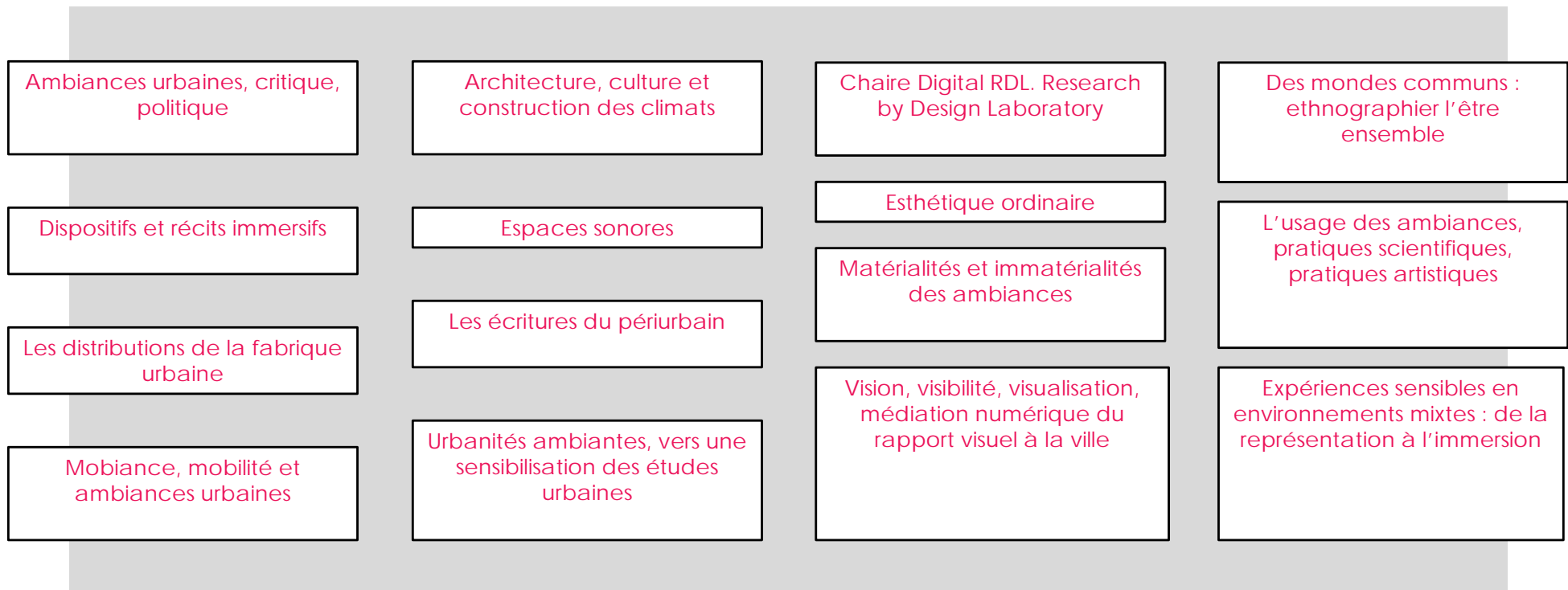
- OTE AAP CDTools
Observatory of transition for Energy (LNCMI, AAU)
- AMaL AAP IRGA
Ambiances Machine Learning (Institut MIAI, AAU)

La thématique des ambiances

Une identité de laboratoire singulière



Une organisation scientifique interne autour de groupes de recherche



<https://aau.archi.fr/laboratoire-aau/groupe-de-recherche/>

La thématique des ambiances

Une identité de laboratoire singulière



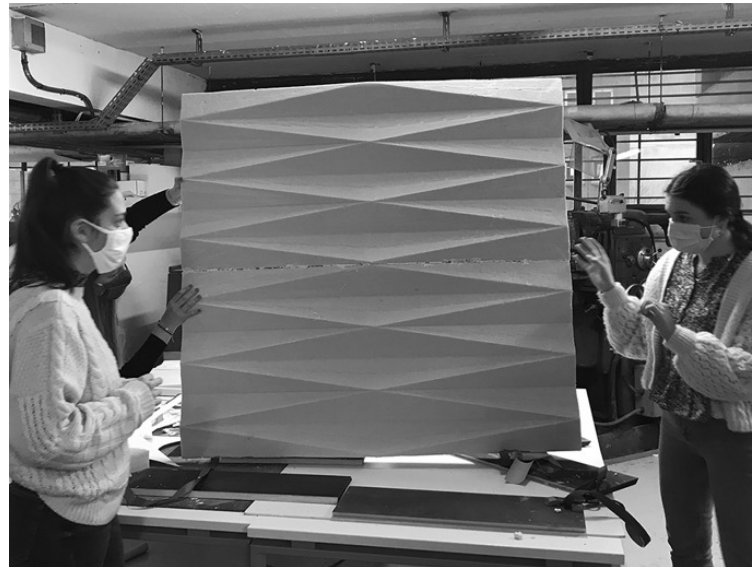
Le développement de plateformes expérimentales

CORAU LIS / ENSA Nantes



Immersion visuelle et sonore 360°
RV + RA / Mapping
Représentation égo-centrée et allo-centrée
Co-design, arts numériques, patrimoine
Nouvelles pédagogies du projet

DIGITAL RDL / ENSA Grenoble



Chaire partenariale ministère de la Culture
Démarche de Research by design
Architectures non standard
Fabrication numérique
Production et expérimentation échelle 1

La thématique des ambiances

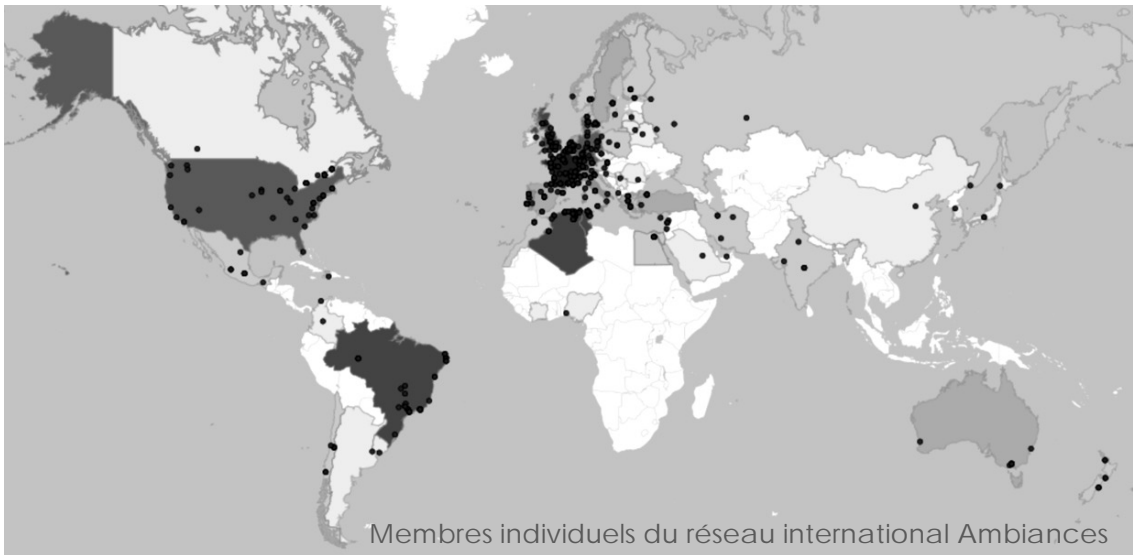
Une identité de laboratoire singulière



La construction d'outils pour la diffusion
et l'internationalisation de la notion d'ambiance

ambiances
| RÉSEAU INTERNATIONAL
INTERNATIONAL NETWORK |

<https://www.ambiances.net>



ROUTLEDGE

Collection
« Ambiances,
Atmospheres
and Sensory
experiences of
Spaces »

ambiances

INTERNATIONAL JOURNAL OF SENSORY ENVIRONMENT, ARCHITECTURE AND URBAN SPACE
REVUE INTERNATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT SENSIBLE, L'ARCHITECTURE ET L'ESPACE URBAIN

<https://journals.openedition.org/ambiances/>

Le projet de laboratoire

Orientations stratégiques



- ▶ Concilier ambition nationale / internationale et participation aux dynamiques scientifiques locales
- ▶ Conforter les complémentarités intersites sur les croisements A/A/U et le positionnement du laboratoire dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère
- ▶ Articuler les recherches AAU aux enjeux contemporains de l'architecture, de la ville, du paysage, des environnements au travers de lignes d'horizon problématiques

Le projet de laboratoire

Orientations stratégiques

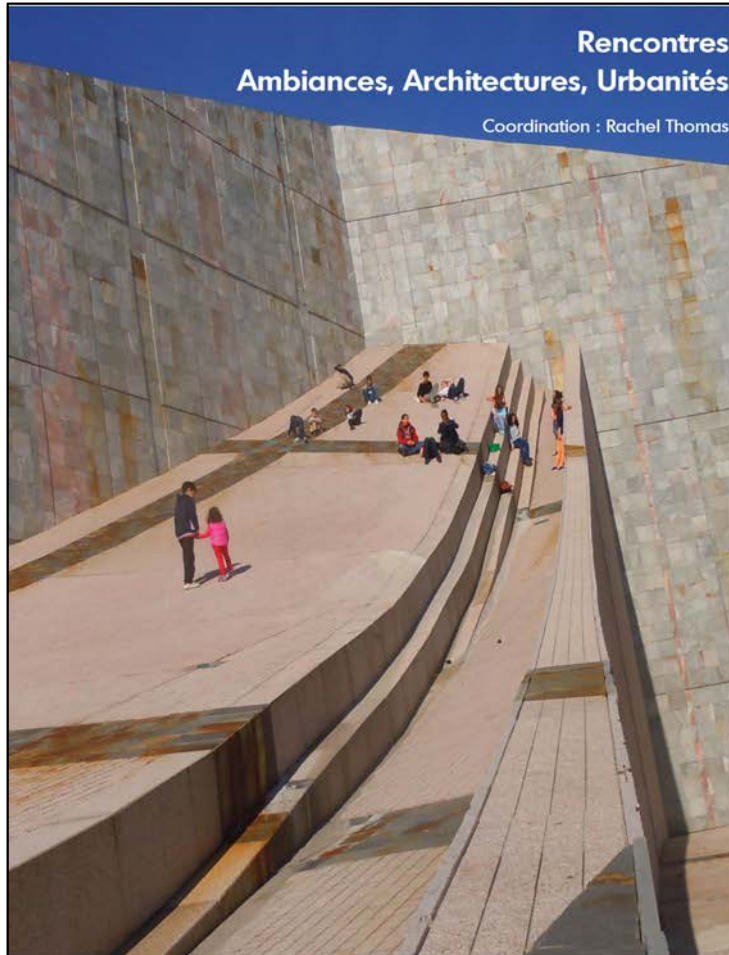


Six lignes d'horizon déployant chacune une posture particulière d'appréhension des articulations entre ambiances, architectures et urbanités

- ▶ SITUER les approches en termes d'ambiance dans le champ des *atmospheres studies*
- ▶ DEPLOYER les enjeux politique de la notion d'ambiance
- ▶ SENSIBILISER les transformations socio-écologiques des milieux de vie
- ▶ TRACER ET CRITIQUER la fabrique architecturale, urbaine et territoriale
- ▶ EXPÉRIMENTER les ambiances par l'architecture
- ▶ EXPRIMER les mondes perçus

Le projet de laboratoire Les évènements programmés

2022 – 2023 : Les Rencontres AAU



Rencontres
Ambiances, Architectures, Urbanités

Coordination : Rachel Thomas

AAU
ambiances
architectures
urbanités

Six journées de débat autour de la fabrique sensible
et des mutations des espaces habités

De juin 2022 à mars 2023, dans des formats hybrides ouverts aux expérimentations et aux échanges entre sciences de la conception, sciences humaines et sociales et sciences de l'ingénieur, nous nous questionnerons sur la façon dont la prise en compte du sensible et des ambiances dans les manières d'enquêter, de penser et de concevoir les espaces habités permet de renouveler les débats contemporains sur les transformations des sociétés urbaines :

- Qu'en est-il aujourd'hui de la recherche « en train de se faire » sur les ambiances, les architectures et les urbanités ?
- Quelles sont les manières de penser, d'enquêter et d'expérimenter leurs articulations possibles, au sein et hors de notre laboratoire ?
- Quels sont les objets d'enquête et les postures adoptées pour aborder les mutations (sociales, écologiques, politiques, esthétiques...) de nos milieux de vie ?
- Quels horizons et quels enjeux traversent aujourd'hui la notion d'ambiance, inscrite depuis plus de 40 ans dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère ?

Six journées de débat se dérouleront alternativement entre les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Nantes et de Grenoble, selon le programme suivant :

- | | |
|----------------|--|
| 10 juin 2022 : | L'horizon critique des approches sensibles de l'espace |
| 20 septembre : | La notion d'ambiance au risque du pluralisme |
| 21 octobre : | Sensibilités, manières d'habiter et de concevoir |
| 24 novembre : | Expériences et expérimentations d'ambiances |
| janvier 2023 : | titre à venir |
| mars : | titre à venir |



Automne 2023

Colloque Ambiances,
Architectures, Urbanités

2024

4th International Congress
on Ambiances



<https://aau.archi.fr>

DISCUSSION

Julie Sorba : pouvez-vous m'expliquer ce qu'est le collège recherche enseignement ?

Rachel Thomas : ce collège réunit tous les membres enseignants et chercheurs. Nous avons des enseignants-chercheurs des écoles d'architecture, de l'école Centrale de Nantes et des chercheurs du CNRS. Le collège recherche enseignement est une dénomination historique que nous reprenons chaque année.

Frédéric Chandezon : pourriez-vous nous en dire plus sur les membres associés ? Est-ce renouvelable et quelles sont les interactions avec le laboratoire ?

Rachel Thomas : parmi les membres associés, il y a les doctorants à qui l'on propose l'association après leur soutenance de thèse et des chercheurs indépendants qui demandent à effectuer leur recherche et qui sont associés au sein des deux équipes du laboratoire. Certains doctorants associés accèdent ensuite à des postes de titulaires. D'autres demandent un renouvellement ou quittent le laboratoire après les 2 années d'association. A l'issue des 2 années nous faisons un point avec les doctorants pour les accompagner sur la fin de l'association.

Frédéric Chandezon : ces personnes ne sont pas représentées dans la gouvernance du laboratoire ?

Rachel Thomas : dans le cadre du RI du laboratoire, les associés ne sont pas représentés au conseil de laboratoire. Ils peuvent l'être dans les comités de direction des deux équipes.

Pascal Perrier : est-ce que les membres associés travaillent bénévolement dans le laboratoire ?

Rachel Thomas : il y a plusieurs cas de figure. On peut avoir des doctorants qui souhaitent assez rapidement valoriser leurs travaux de thèse, et, notamment au moment de la préparation des concours, conserver un rattachement à la structure qui les a formés. On peut avoir des chercheurs, souvent étrangers, qui demandent une association au laboratoire pour pouvoir participer aux activités scientifiques et qui ne sont pas bénévoles. Des conventions sont alors signées.

Hervé Courtois : la notion de membre associé s'inscrit dans une pratique répandue en particulier au sein de la communauté SHS. Nous réfléchissons en BR et en VPR&I à donner un cadre.

Nassira Boudjada : pouvez-vous accueillir toutes les demandes ou procédez-vous à une sélection des associés, et comment procédez-vous ?

Rachel Thomas : en règle générale, l'associé porte sa demande soit auprès de la direction de l'unité soit auprès des directions d'équipes. Nous regardons les demandes d'association et l'adéquation du projet proposé par le demandeur avec le projet scientifique du laboratoire.

Nassira Boudjada : cela va donner lieu à des inventions dont le laboratoire serait propriétaire ?

Hervé Courtois : nous réfléchissons à un cadre pour fixer des droits et devoirs des associés. Nous pouvons regarder s'il y a des choses à prévoir au niveau de la PI.

Rachel Thomas : les écoles d'architecture sont très ancrées dans les SHS. Jusqu'à présent la question ne s'est pas posée. Les questions de PI pourraient peut-être se poser si d'anciens élèves ingénieurs de l'école de Nantes intégraient notre structure en tant que membres associés. Cette pratique de membre associé est ancienne dans le laboratoire. Elle est issue de demandes remontées par les doctorants. Les doctorants rencontrent des difficultés en fin de thèse parce qu'ils se retrouvent du jour au lendemain sans cadre scientifique, sans moyens matériels, notamment au moment de la préparation des concours. Certains ne trouvent pas rapidement leur voie.

Christine Demeilliers : quel est l'intérêt du lien ENSA Nantes et ENSA Grenoble ?

Rachel Thomas : c'est un lien historique puisque nous travaillons avec l'ENSA de Nantes depuis les années 90 et la création d'un DEA en commun. L'équipe CRESSON est spécialisée sur les modalités sonores et visuelles alors que l'équipe CRENAU est plutôt spécialisée sur les questions thermiques et aérophiles. Les équipes ont de vrais échanges scientifiques autour de questions d'expériences habitées, de modes de conception à travers les ambiances et la diversité de modalités sensorielles. La collaboration est compliquée à cause de la distance physique, du rattachement aux EPE et des aspirations locales. Il n'est pas simple d'avoir deux délégations de gestion sur les ANR ; cela pèse sur le budget. Cette collaboration est discutée à chaque changement de direction et au moment du bilan HCERES. Le lien se poursuit parce qu'il y a une volonté de continuer. Pour l'instant les équipes y trouvent leur compte sur le plan scientifique.

=> *PV consultation Conseil de laboratoire septembre 2021*

=> *PV Election DU 12.02.2021*

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 7 juillet 2022 est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de AAU, Ambiances Architectures Urbanités, UMR 1563, CNRS, ECN, ENSA Grenoble, ENSA Nantes, UGA, à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Equipe de direction

Rachel Thomas, DR CNRS, directrice

Nicolas Tixier, PR ENSA Grenoble, directeur adjoint

Myriam Servières, MCF Ecole Centrale Nantes, directrice adjointe

Etes-vous favorable à la proposition de direction de AAU ?

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	20
Membres représentés	11
Nombre de votants	31
Voix favorables	31
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la proposition de direction de AAU.



Direction ED Philo

**Présentation
Mikaël Cozic**

Nouveau directeur ED Philo – Université UJM Lyon 3

Co-accréditation avec UGA et ENS Lyon

Ecole doctorale Philosophie n°487 (Porteur
accréditation: Lyon 3)

- 150 doctorants, **UGA (28)**
- ~ 15 soutenances annuelles , **UGA (2)**
- ~ 40 HDR, **UGA (6)**
- 4 Unités de recherche
 - ▶ Lyon 3: IRPhiL - Institut de Recherches Philosophiques de Lyon
 - ▶ ENS: TRIANGLE UMR 5206, : Action, discours, pensée politique et économique ; IHRIM UMR 5317 : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités
 - ▶ UGA: IPhiG - Institut de Philosophie de Grenoble
- Spécialités: **école mono-disciplinaire**



Directeur sortant

Jean-François Pradeau *Professeur UJM Lyon 3*

Directeur antenne Grenoble

Denis Perrin, *Professeur UGA*

Nouveau directeur ED Philosophie (UJM, Lyon 3)

■ Procédure

- ▶ Vote en **conseil de l'ED** du 30/11/2021 sur la désignation d'un nouveau directeur pour l'ED Philosophie - Mikaël Cozic a été désigné comme directeur de l'ED pour la prochaine accréditation (1^{er} septembre 2022) par trois voix contre deux.
- ▶ Proposition examinée en **commission recherche de Université Lyon 3 (établissement porteur)** le 7 décembre 2021 : approbation à l'unanimité.
- ▶ Vote en commission recherche des deux établissements associés: ENS et UGA

CV Mikaël Cozic

- **Professeur en philosophie contemporaine à l'IJM Lyon 3**

Depuis 2020. Co-responsable du M2 « Ethique, Ecologie, environnement ». Pdt du Comité d'Experts section 17 de l'IJM.

- **Spécialités:**

Philosophie des sciences (not. économiques) et de la connaissance, philosophie formelle (not. Bayésianisme et théorie de la décision), éthique sociale.

- **Parcours:**

44 ans. Ancien élève de l'ENS Ulm (philosophie, logique, sciences cognitives). Maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil (2009-2020). IUF Junior (promotion 2013).

Projet de Mikaël Cozic

- **Candidature** à co-diriger l'ED avec **Sophie Guérard de Latour** (Pr. Philosophie politique, ENS Lyon & UMR Triangle) comme directrice adjointe
- **Gouvernance:** (i) intégrer formellement un représentant de l'UGA comme directeur(-rice)-adjoint(e). (ii) promouvoir collégialité avec des Commissions mêlant membres de l'équipe de direction et membres du Conseil de l'ED
- **Communication:** renforcée, à destination des pré-doctorants, des doctorants et des UR.
- **Vie scientifique:** journées doctorales à l'échelle de l'ED, en coordination avec les UR
- **Formation doctorale:** renforcer formations disciplinaires (notamment éthique de la recherche et connaissance du milieu éditorial spécifique)
- **Professionalisation:** réseau d'*alumni*, rencontre annuelle avec professionnels.

DISCUSSION

Julie Sorba : c'est la seule ED dans laquelle les doctorants en PHILO s'inscrivent sur le site ?

Hervé Courtois : oui. Ils s'inscrivent à l'UGA et dans cette ED qui est multi sites et multi établissements.

Pascal Perrier : quelle est la durée moyenne des thèses ?

Mickaël Cozic : elle est assez proche de la moyenne nationale en philosophie qui est de 5 à 6 ans.

Pascal Perrier : ce sont des personnes qui effectuent leur thèse en parallèle à une activité professionnelle ?

Mickaël Cozic : majoritairement oui. Nous avons obtenus 6 bourses tous établissements confondus et les thèses financées par des allocations doctorales sont minoritaires. Le rapport est de 1 thèse financée pour 3 ou 4 thèses.

Hervé Courtois : je vous invite à œuvrer pour une maîtrise de la durée des thèses autant que possible dans le respect de la valeur académique des thèses.

Catriona Maclean : est-ce que la majorité des doctorants ont un emploi en lien avec la philosophie, dans l'enseignement secondaire, ou ont-ils des emplois qui ne sont pas en lien ?

Mickaël Cozic : je n'aurai pas de réponse précise sur cette question mais, par expérience personnelle, je dirais qu'une partie des doctorants a des activités professionnelles temporaires et une autre partie travaille dans le secondaire, c'est très répandu en philosophie. L'activité varie aussi selon les moments de la thèse. Un certain nombre d'étudiants en philosophie ont des allocations et sont enseignants dans le secondaire pendant une ou deux années pour boucler leur travail de thèse. C'est un scénario assez courant.

=> *Extrait PV CR Université Lyon 3 - 7 décembre 2021*

=> *PV Conseil ED PHILO - 30.11.2021*

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 7 juillet 2022 est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de l'ED PHILO, Université Jean Moulin Lyon 3, ENS Lyon, UGA, à compter du 1^{er} septembre 2022 :

Mikaël Cozic, PR Lyon 3, directeur

Etes-vous favorable à la proposition de direction de l'ED Philo ?

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	20
Membres représentés	11
Nombre de votants	31
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de direction de l'ED Philo.

La valorisation de la recherche à l'UGA

Commission de la Recherche
7 juillet 2022

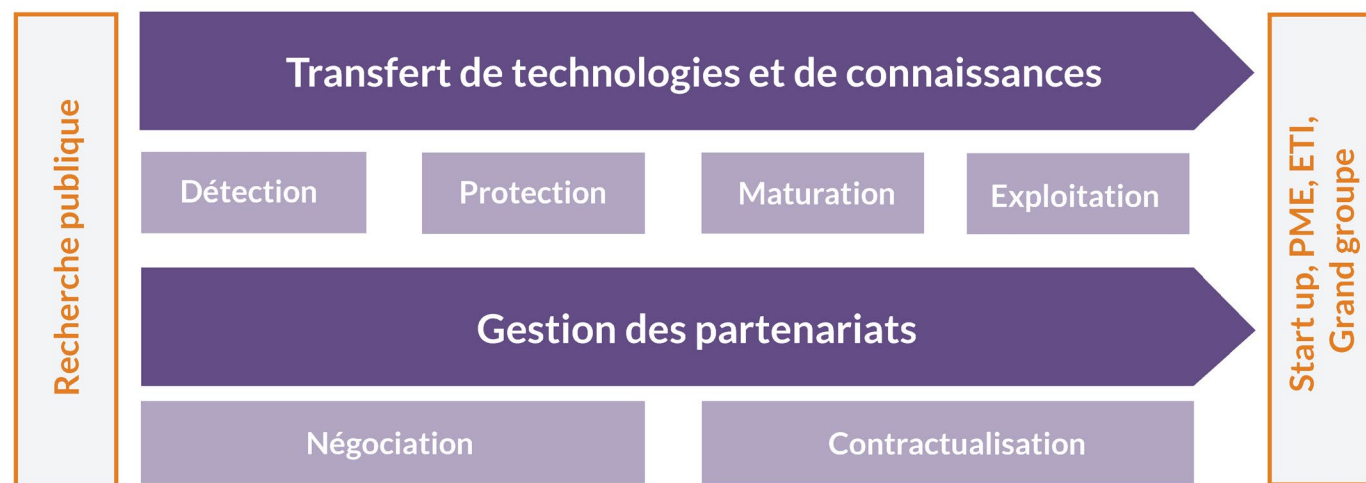
Gaëlle Calvary
Adjointe Valorisation VP R&I UGA

L'innovation est une mission des universités

- ▶ **Code de l'Éducation** - Article L123-3 : « Les missions du service public de l'enseignement supérieur sont : [...] 2° La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la **valorisation de ses résultats au service de la société**. Cette dernière repose sur le développement de l'innovation, du transfert de technologie lorsque celui-ci est possible, de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable”
- ▶ **Code de la recherche** – Article L112-1 : « La recherche publique a pour objectifs : [...] b) **La valorisation des résultats de la recherche au service de la société, qui s'appuie sur l'innovation et le transfert de technologie** »

L'innovation nécessite un accompagnement

► Différentes voies de valorisation



©Réseau C.U.R.I.E.

► Des activités, des connaissances et des compétences

- Accompagnement des projets
- Sensibilisation, formation, incitation des personnels à la valorisation

Un cercle vertueux aux multiples enjeux

► Enjeux

- Insertion professionnelle des jeunes diplômés sur emplois qualifiés
- Compétitivité des entreprises pour la création d'emplois et la souveraineté de la France
- Bras de levier pour la recherche
- Classements de l'UGA
- Notoriété de l'UGA

► Plan stratégique de l'UGA : « amplifier la valorisation »

Un potentiel et un savoir-faire reconnus

► Belles réalisations

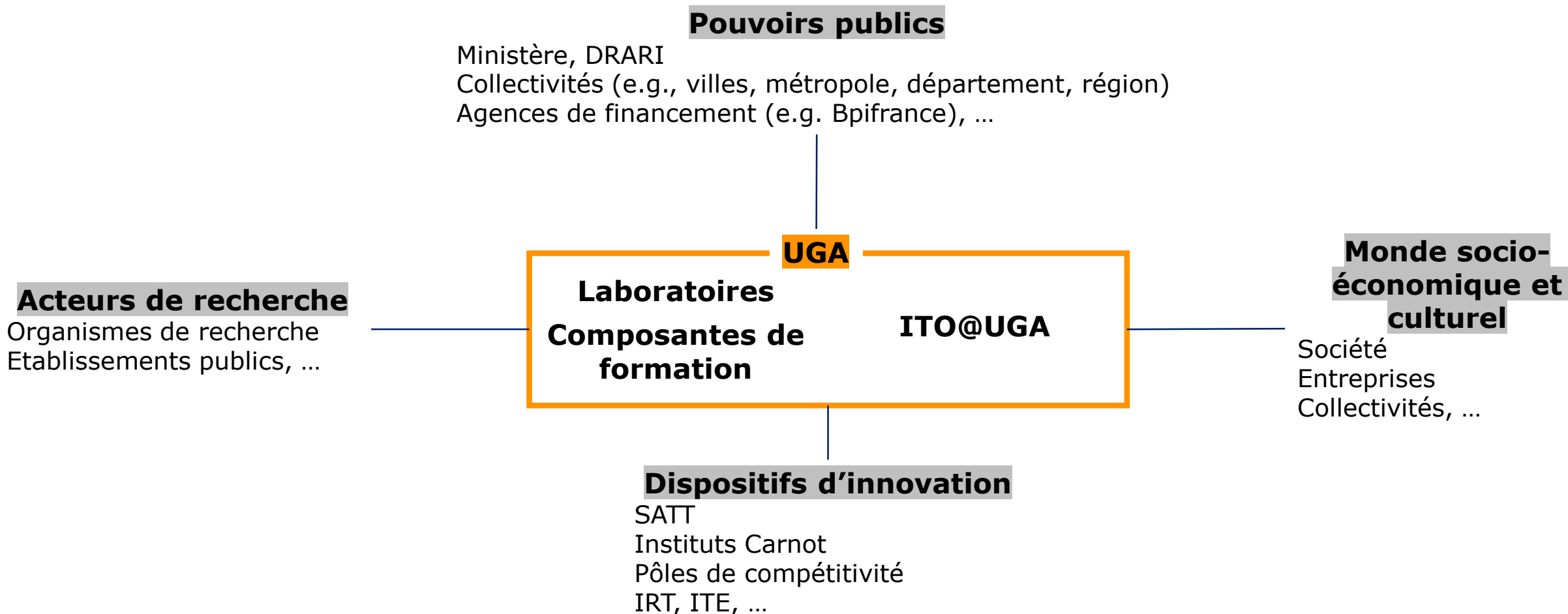
- Succès emblématique du Taxotère, ~ 50M€ sur 10 ans
- Start-up prometteuses : Anastoscope, Vulkam ou BeFC
- Relations partenariales réussies : LabComs comme Orange

► Site remarqué

- 1^{ère} université dans le palmarès INPI 2021 des plus grands déposants de brevets
- Mobilisation sur le Plan de relance R&D
- Mobilisation sur l'AaP national Maturation – Pré-maturation
- Inauguration en 2022 de la 1^{ère} école d'hiver annuelle en innovation et transfert
- 2 « Deeptech Tour » organisés à Grenoble (2019 et 2021)
- Lauréat des Trophées CURIE en 2021 et 2022



L'UGA au cœur d'un écosystème d'innovation



Focus sur l'UGA

▶ Laboratoires de recherche

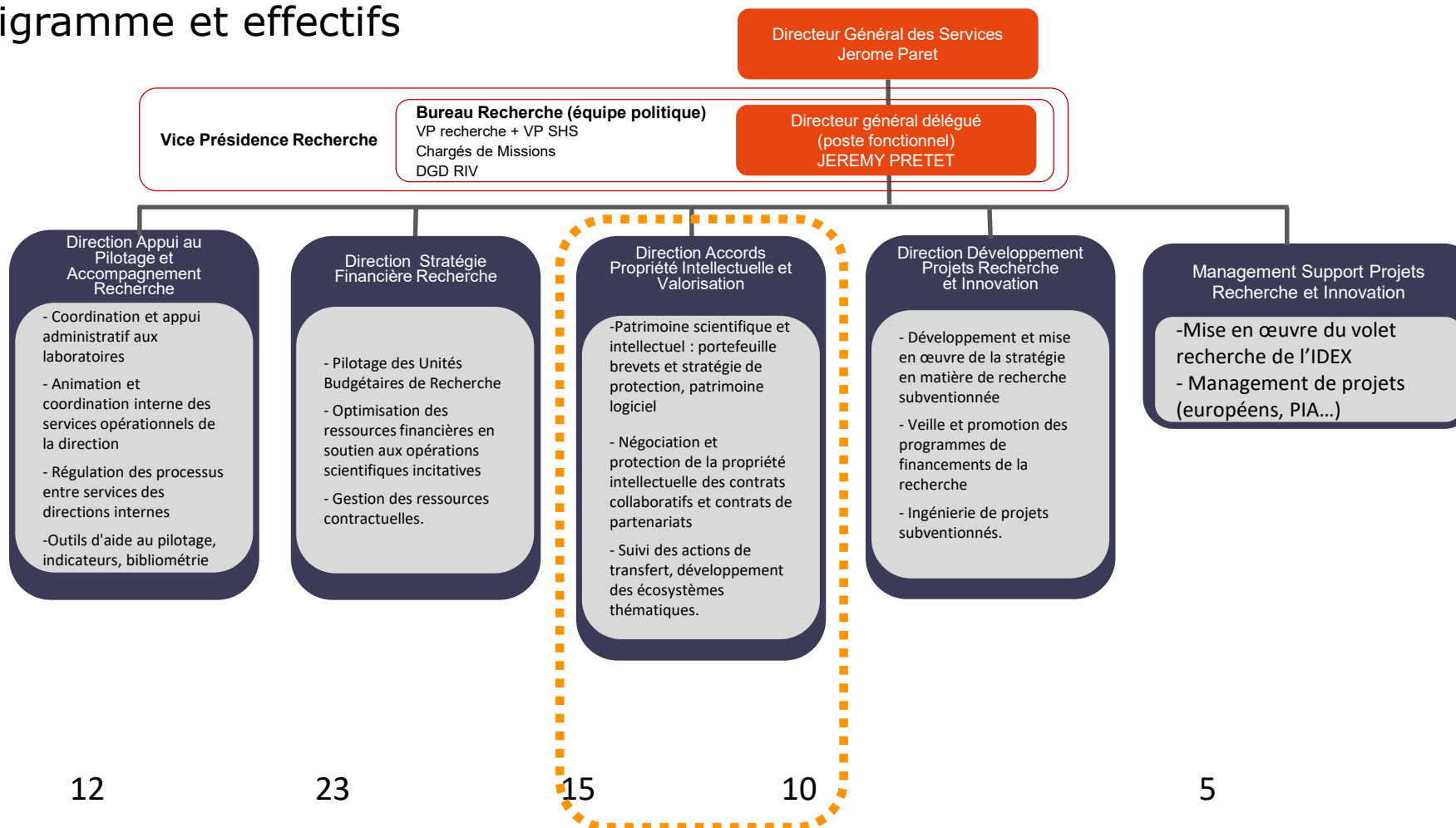
- Haut niveau scientifique
- Forte production scientifique
- Génération de résultats innovants

▶ Unité de service ITO@UGA

- UGA (DGD RIV / DAPIV) et Floralis UGA Filiale
- Grenoble INP – UGA et INPG Entreprise

DGD RIV / DAPIV

► Organigramme et effectifs



Effectifs 67 →

Floralis

► SAS, filiale 100% UGA

- Date de création : février 2004
- Capital : 747 k€
- **Président de Floralis : UGA, représentée par son Président**
- Relations entre l'UGA et Floralis UGA Filiale : **convention cadre validée par le MESRI et le Rectorat**
- Certification ISO 9001

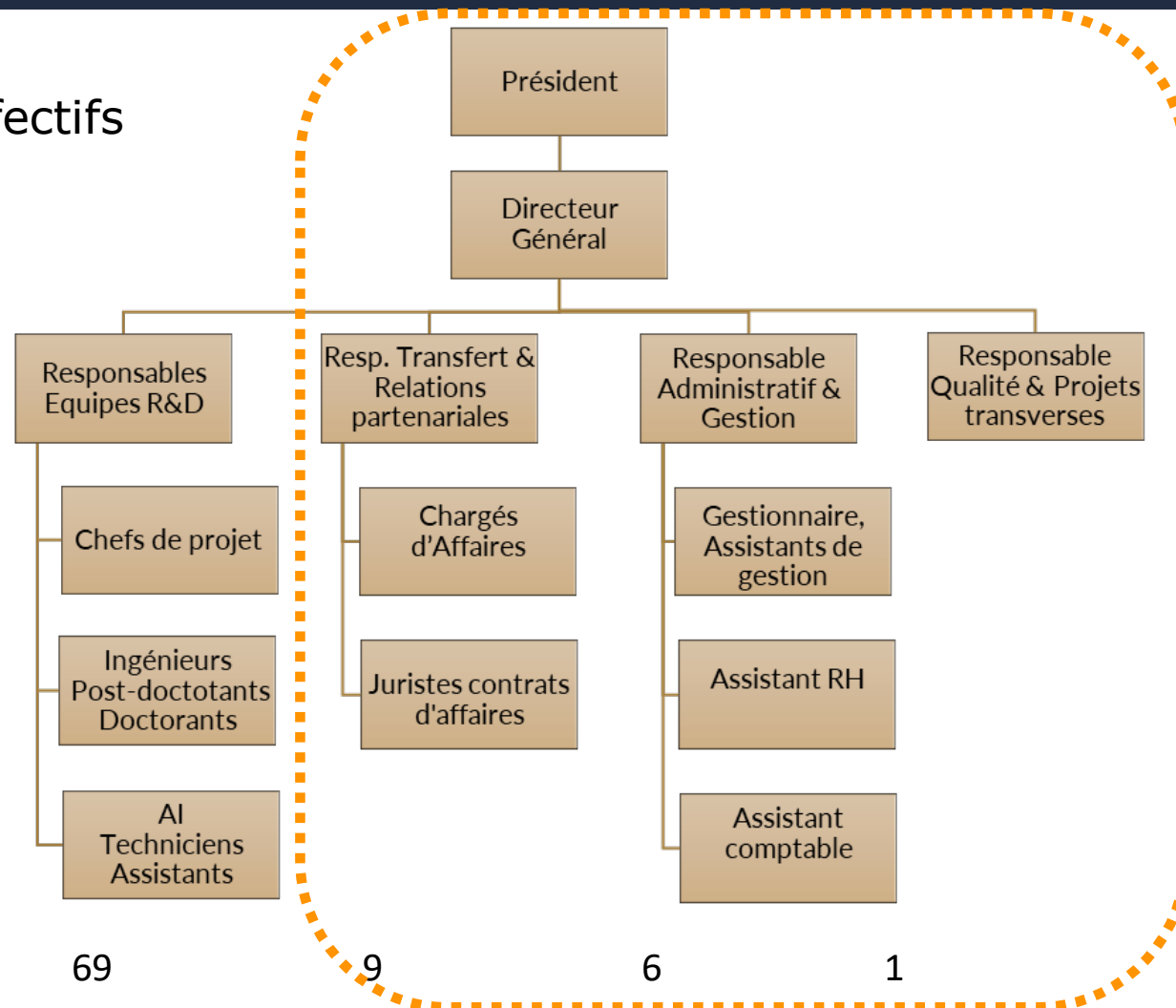


► Missions

- Développement des **relations partenariales** des laboratoires avec le monde socio-économique : recherche de partenaires, montage de collaborations, négociation des contrats (aspects financiers, juridiques, PI, etc.), suivi de la réalisation du contrat (livrables), gestion financière et RH. Opérateur de l'institut Carnot LSI
- Activité de **transfert** : détection des innovations, évaluation de leur potentiel technologique et économique, accompagnement à la protection, recherche de financement y compris auprès de la SATT, licensing, création de start-up
- Développement de **plateformes** technologiques ou méthodologiques

Floralis

► Organigramme et effectifs



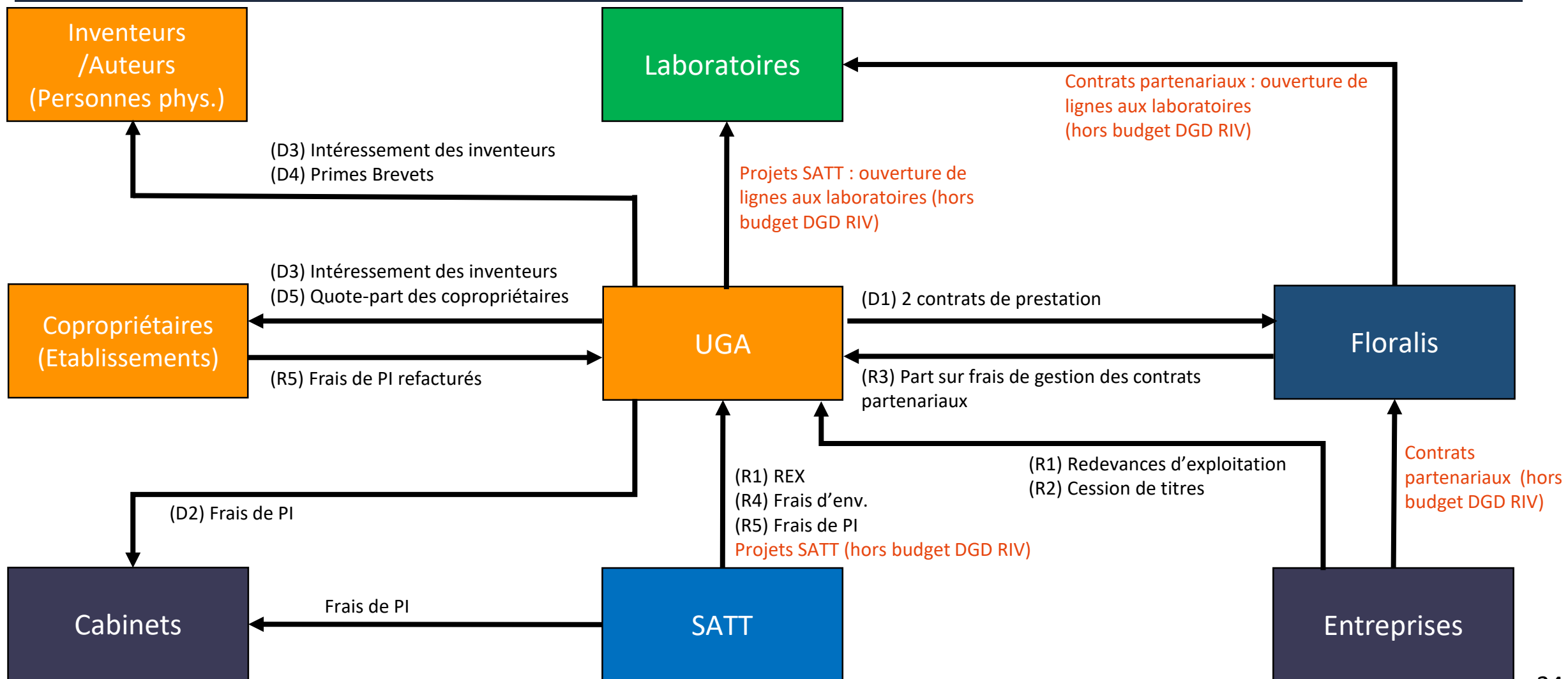
Effectifs 85 →

Budget 2022 comme base explicative

RECETTES	Budget prévisionnel 2022
(R1) Redevances d'exploitation	496 000
(R2) Cession de titres	83 533
(R3) Part UGA sur contrats industriels	180 000
(R4) Frais d'environnement sur projets SATT	160 000
(R5) Frais de PI refacturés	111 837
TOTAL	1 031 370

DEPENSES	Budget prévisionnel 2022
(D1) 2 contrats de prestation	553 000
(D2) Frais de PI	700 000
(D3) Intéressement des inventeurs	180 000
(D4) Primes Brevets	25 000
(D5) Quote-part des copropriétaires	60 700
TOTAL	1 518 700

Flux financiers



Budget UGA 2022 comme base explicative

RECETTES	Budget prévisionnel 2022
(R1) Redevances d'exploitation	496 000
(R2) Cession de titres	83 533
(R3) Part UGA sur contrats industriels	180 000
(R4) Frais d'environnement sur projets SATT	160 000
(R5) Frais de PI refacturés	111 837
TOTAL	1 031 370

} 2017 : 300 k€
=> Revenus doublés

DEPENSES	Budget prévisionnel 2022
(D1) 2 contrats de prestation	553 000
(D2) Frais de PI	700 000
(D3) Intéressement des inventeurs	180 000
(D4) Primes Brevets	25 000
(D5) Quote-part des copropriétaires	60 700
TOTAL	1 518 700

2017 : 1 300 k€
=> Frais de PI divisés par 2

Coût de l'activité hors MS DGD RIV / DAPIV : 500 k€/an

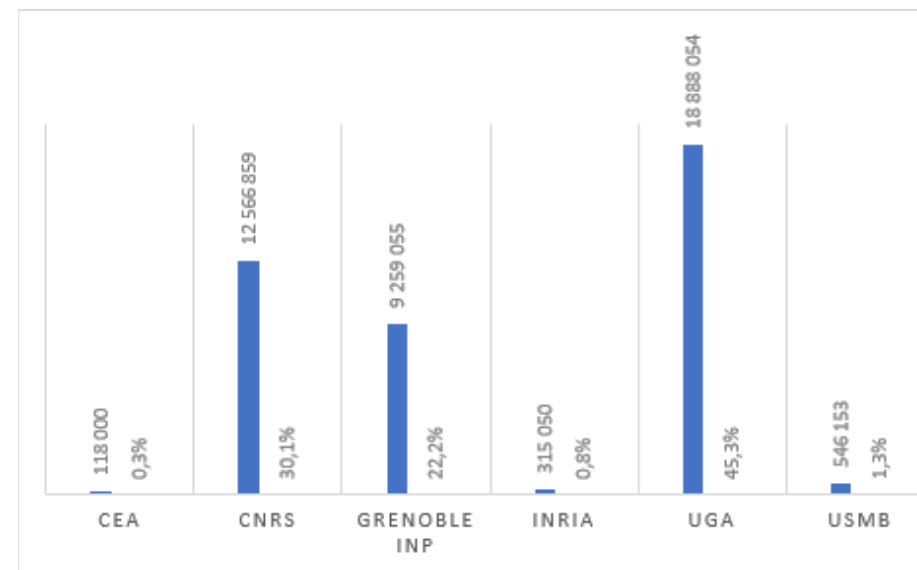
Apport aux laboratoires

► Recherche partenariale

- 400 contrats signés par an
- 6,9 M€ de chiffre d'affaires par an, soit **5,9 M€ par an pour les laboratoires**

► Transfert

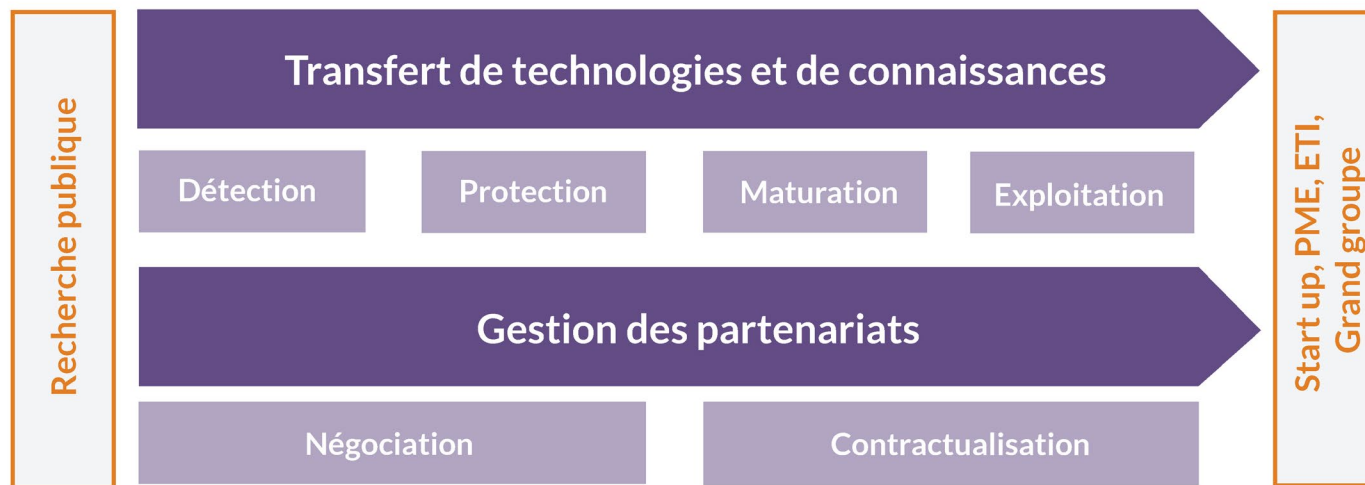
- 159 projets de transfert en cours
- Dont 40 financés par la SATT, soit **900 k€ par an pour les laboratoires** via les projets SATT
- Depuis 2015, 19 M€ versés à l'UGA (hors Grenoble INP – UGA) pour les projets SATT, dont 15 M€ pour la maturation



~ 6,8 M€ par an pour les laboratoires au total

Création d'activités et création d'emplois

15-25 licences / an



©Réseau C.U.R.I.E.

133 startup créées ou accompagnées depuis 2000 (5-7 par an)
dont 15 avec prise de participation

Plus de 1200 emplois créés

Insertion professionnelle sur emplois qualifiés (post-doctorants, ingénieurs de recherche, etc.)

DISCUSSION

Benoît Rey : il me semble que la demande portait sur les comptes de la recherche sur 10 ans et nous n'avons eu qu'un extrait de la dernière année. On aimerait comprendre les transferts de fonds opérés sur les dix dernières années. Une définition de la valorisation aurait été utile. D'après ce que vous nous exposez, on n'est plus dans la dimension de valoriser certaines idées nouvelles mais davantage dans une valorisation marchande de produit ou service. Il me semble que c'est un changement de nature assez profond et éloigné des objectifs de l'université. Par ailleurs, je n'ai pas bien vu l'intérêt du service ITO.

Gaëlle Calvary : pour répondre au premier point, nous avons pris 2022 comme échantillon car cela fait 10 ans que les flux UGA Floralis sont identiques et n'ont pas été réajustés.

Benoît Rey : c'est ce que nous souhaiterions vérifier ; il me semble qu'il y a eu des flux très conséquents de l'UGA vers Floralis certaines années.

Jérémy Pretet : il est question ici des actions opérées par Floralis pour l'UGA sur la partie valorisation. Les questions de recapitalisation ne concernent pas le budget recherche.

Hervé Courtois : j'ai entendu parler d'une recapitalisation de Floralis mais ce que l'on a voulu montrer ici est le fonctionnement global de l'activité de valorisation qui me semble maintenant assez stabilisée. Des efforts ont été faits pour maîtriser les dépenses. Une présentation de l'activité valorisation et son impact sur le budget a été demandée et c'est ce qui a été présenté aujourd'hui. Les relations entre l'UGA et sa filiale sont du périmètre du CA.

Benoît Rey : nos doctorants ont demandé d'autres modalités pour être intégrés dans notre université que de participer à des start-ups. On aimerait bien pouvoir les intégrer et reconnaître leur travail actuellement.

Nassira Boudjada : nos doctorants ne s'insèrent pas en France, nous le savons.

Hervé Courtois : avez-vous des éléments pour étayer ces affirmations ?

Benoît Rey : beaucoup de doctorants font leur recherche ici et demandent à avoir des conditions de travail et de rémunération plus humaines. Ils négocient sur ce point avec la présidence de l'UGA.

Hervé Courtois : j'en ai été informé. Toutefois, il y a une variété de désirs de carrière au sein des doctorants. Certains doctorants sont très contents d'intégrer une start-up.

Benoît Rey : il faudrait savoir combien tout cela nous coûte.

Hervé Courtois : le schéma qui nous est présenté est très clair. Le coût est de 500 k€/an et cela rapporte 7 M€/an.

Gaëlle Calvary : si vous observez la diapositive « Flux financiers » : la seule chose que vous voyez dans le budget DGD RIV sont les frais de gestion. Si on devait faire apparaître les 7 M€, on devrait les noter à la fois dans les recettes et dans les dépenses puisqu'on les reverse aux laboratoires. Tout est chiffré de manière précise. Nous avons décidé de ne pas reporter ces sommes à la fois dans les recettes et dans les dépenses.

Gilles Debizet : merci pour ce travail qui est un préalable nécessaire à notre compréhension. Le schéma donne envie de comprendre et d'aller un peu plus loin. A partir de ce schéma, pourrait-on faire apparaître les flux financiers des 3 dernières années pour avoir une vision sur ce à quoi correspondent les valeurs contractuelles ?

Gaëlle Calvary : les montants (D1), (R1) apparaissent dans la diapositive précédente. Il n'était pas possible d'intégrer toutes les données sur le même schéma, c'était trop lourd.

Gilles Debizet : sur le tableau précédent, je ne vois pas apparaître les dépenses RH.

Gaëlle Calvary : nous n'avons pas fait apparaître la masse salariale des personnels UGA mais nous avons mis les organigrammes et le nombre de personnels UGA impliqués dans l'activité.

Gilles Debizet : quel serait l'ordre de grandeur de la masse salariale correspondant à la part UGA en nombre de personnes et en euros ?

Jérémy Pretet : le service implique 15 personnes, cela correspond à environ 600 k€.

Gilles Debizet : est-ce qu'il y a des recettes extérieures qui financent une partie de ces 600 k€ ?

Gaëlle Calvary : elles sont toutes dans le tableau mais il y a aussi les missions de service public.

Valérie Perrier : les personnels ne font pas que de la valorisation. Ils négocient tous les accords, les conventions, les accords de consortium, les EquipEx etc. Ce sont des juristes.

Hervé Courtois : il ne faudrait ajouter qu'une fraction des 600 k€ car ce sont les juristes de la DGD RIV et ils gèrent tout un ensemble de choses.

DISCUSSION

Gilles Debizet : ce qui relève des partenariats de recherche très stratégiques et de la PI reste à clarifier. Par ailleurs, on est de plus en plus invités à produire de la science ouverte. Dans le CDP Eco-SESA on a mis au point un jeu sérieux qui est devenu un objet utilisé pour les protocoles de recherche et qui a beaucoup intéressé Enedis et d'autres entreprises qui voudraient travailler sur l'autoconsommation collective. On avait fait le choix au sein du collectif Eco-SESA d'une licence de biens communs pour qu'elle soit transformable et valorisable. Il y a déjà eu plusieurs versions de cette licence. On a l'impression que dans la mesure où on a fait le choix d'une licence commune, il y a assez peu de perspectives de royalties. On a l'impression que malgré la qualité des personnes rencontrées au sein de Floralis, de la DRIVE, ce n'est pas un enjeu très important pour elles. La question n'est pas tant de savoir combien cela peut rapporter, mais, quel rayonnement pourrait être issu de cet objet qui intéresse de nombreuses personnes. On est incapable de suivre la trace de cet objet-là alors qu'il pourrait beaucoup contribuer au rayonnement de l'UGA. Comment peut-on traiter cela ? On ne sait que dire à nos partenaires ou aux cabinets qui voudraient l'utiliser alors que l'on voit qu'il y a un potentiel important.

Gaëlle Calvary : c'est lié à la première question sur la définition de la valorisation. La présentation d'aujourd'hui répond à la demande qui avait été formulée. La commande portait sur des questions budgétaires, sur le flux entre l'UGA et Floralis. La définition de la valorisation est de transformer pour générer de la valeur qui est plurielle. La publication scientifique fait partie de la valorisation. C'est du progrès de la connaissance. Le transfert à la société également. C'est la diversité qui fait la richesse. On s'adapte à tout le monde. Certains doctorants et jeunes chercheurs ont envie d'aller dans les start-ups et on les aide ; d'autres n'en rêvent absolument pas et il y a d'autres voies. Concernant la question de la science ouverte, elle fait partie de la politique de l'université. Il y a différentes voies de valorisation. On s'adapte aux équipes pour trouver la voie la plus adaptée par rapport à leurs caractéristiques personnelles et au contexte. C'est très bien que tu mentionnes le potentiel d'Eco-SESA en termes de rayonnement de l'université.

Gilles Debizet : on ne sait pas trop quel cadre juridique il a. L'intérêt de l'UGA serait qu'à chaque fois que cela est utilisé, adapté ou retransformé le nom UGA apparaisse derrière. Aujourd'hui il nous manque la connaissance de la méthode et les indicateurs au sein de la DRIVE, de la DGDRIV, pour suivre ces objets. C'est dommage que le nom de l'UGA soit perdu.

Caroline Bertonèche : je te propose de reparler du sujet après la rentrée car nous allons présenter la charte science ouverte en CAC. Nous sommes investis sur un travail de protection des données. Il faut savoir que la science ouverte aussi nécessite des moyens financiers. Nous sommes en train de travailler sur un schéma directeur. Nous pourrions sans doute en reparler en octobre.

Gaëlle Calvary : c'est un vrai sujet. On avait déposé un projet qui devait articuler l'activité science ouverte et valorisation et qui n'a malheureusement pas été lauréat. Un workshop science ouverte et valorisation en SHS s'est tenu il y a 2 ans sur Lyon pour faire monter les équipes en compétence. C'est un vrai sujet et il faut que l'on monte en compétence. Nous l'avons bien identifié pour avancer dessus.

Pascal Perrier : votre schéma est intéressant. On a 7 M€ qui rentrent grâce à la valorisation pour un coût d'1,1 M€ (500 k€ + 600 k€ de personnels). En termes d'organisation, est-ce que ces 1,1 M€ sont justifiés ?

Il y a dans votre activité une tâche importante, sans doute indispensable, qui est celle d'aider au montage et à la gestion des contrats pour que tout le monde soit protégé. Il y a une autre partie que vous avez évoqué, qui est celle de la prospective, c'est-à-dire l'incitation de la mise en relation entre chercheurs et industriels ou créateurs de start-up. Quand vous dites que vous rapportez 7 M€ considérez-vous que ce soit par l'organisation que vous avez mise en place grâce à la formation juridique des contrats ou que c'est parce que vous avez permis la mise en contact entre chercheurs et industriels, et si oui quel est le pourcentage ?

Gaëlle Calvary : je comprends la question. On constate que les enseignants-chercheurs experts de leurs résultats de recherche sont les mieux placés pour identifier leurs prospects. Ce qui fonctionne bien, ce sont les gros projets qui impliquent les chercheurs et nos services. Le chercheur identifie l'entreprise mais comme il n'a pas la compétence PI, négociation etc, on participe ensemble aux réunions. Le chercheur est indispensable. C'est lui qui a la crédibilité scientifique, qui connaît la thématique et les interlocuteurs. Le service valorisation va rarement identifier seul une entreprise. On peut le faire maintenant grâce aux algorithmes. On peut récupérer des caractérisations d'entreprises pour voir si cela peut être intéressant ou pas. On peut faire les sélections avec les chercheurs. La place de la recherche est déterminante dans l'innovation et ce lien avec les chercheurs doit être conservé dans la négociation.

DISCUSSION

Pascal Perrier : on peut dire qu'environ 10% du montant des contrats est utilisé pour leur rédaction qui protège sur le plan juridique.

Gaëlle Calvary : la valorisation est une activité multi aspects. Ce n'est pas une question de rédaction de contrats. Il y a une expertise PI, RH, juridique. 7 critères ont été identifiés et il faut que ces 7 compétences soient autour de la table pour que le transfert se fasse au mieux. Il y a tout une ingénierie de la PI et c'est un métier. Les 7 métiers identifiés en valorisation doivent être réunis autour de la table pour travailler correctement. Mes collègues de la valorisation sont diplômés dans des métiers dont nous avons besoin, nous chercheurs, pour pouvoir transférer de manière sécurisée, dans le respect des intérêts du service public.

Catriona Maclean : j'observe que le fait d'avoir des laboratoires proches qui font beaucoup de valorisation a pour effet de réduire la pression sur d'autres qui ne sont pas directement touchés par la valorisation. Certains jeunes attirés par la voie recherche peuvent se tourner vers des voies plus appliquées et industrielles et libèrent la voie universitaire qui se retrouve un peu moins saturée. Il y a 10 ans j'aurais tenu un autre discours. Du moment où il y a un travail intelligent, on peut être gagnant car ce sont des débouchés possibles pour nos étudiants qui contribuent à réduire la pression de début de carrière.

Christine Demeilliers : sur mes contrats industriels de recherche 4% sont prélevés par l'UGA, 10% de frais Floralis (que je n'ai pas vus dans les recettes) et les frais prélevés par les laboratoires (de 4% à 12%). Quand vous dites que cela rapporte 7 M€ aux laboratoires, est-ce que cela englobe ces prélèvements auquel cas ce serait plutôt le fruit de mon travail ou est-ce que cela correspond à la part que Floralis a généré ?

Gaëlle Calvary : sur les projets SATT, il y a 15% de frais d'environnement. Les 85% sont versés au laboratoire qui applique sa propre politique de prélèvement. Sur les contrats entreprise, 15% sont prélevés par Floralis et 85% versés au laboratoire. Là encore le laboratoire applique sa politique de prélèvement. Ces frais sont bien inscrits dans le budget si vous regardez la diapositive « Budget 2022 comme base explicative », la ligne R3 « Part UGA sur contrats industriels » correspond à la part des frais de gestion que Floralis reverse à l'UGA en recettes. La ligne R4 correspond aux 15% de frais d'environnement sur projets SATT. La question que vous soulevez porte sur la part de travail de Floralis qui est l'opérateur pour les projets entreprise ; le flux financier se fait vers Floralis qui ponctionne 15% de frais et reverse 85% au laboratoire. Dans la diapositive 26, le paragraphe « Recherche partenariale » correspond à Floralis, le point « Transfert » à la SATT. Le 1 M€ de différence

entre le montant des contrats, 6,9 M€, et la part reversée aux laboratoires, 5,9 M€, correspond aux prélèvements de Floralis dont une partie revient à l'UGA.

Eve De Rosny : vous semblez satisfaits de voir que vous avez réduit les frais de PI mais ce sont des brevets donc il s'agit d'investissement sur l'avenir ?

Gaëlle Calvary : cela ne veut pas dire que l'on a réduit notre portefeuille de brevet mais on l'a transféré vers un tiers qui prend en charge les frais. L'UGA est 1ère université de France dans le palmarès de l'INPI des principaux déposants de brevets ; cela veut dire que l'on a un gros portefeuille en PI. La politique est de transférer au plus vite vers un tiers avant que les dépenses n'attaquent le front de dépenses. Les brevets peuvent aller jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'euros. On a un gain divisé par 4 grâce à l'accélération des transferts.

Jérémy Pretet : le portefeuille est plus gros qu'en 2017. Il y a eu aussi un travail important sur les marchés pour réduire les coûts de cabinets qui nous aident à gérer la PI.

Benoît Rey : le dernier rapport du GIEC préconise qu'il y ait des transferts technologiques importants dans les 3 années à venir vers les pays nécessiteux concernant toutes les technologies qui permettraient de lutter contre le réchauffement climatique. Avez-vous lancé une réflexion pour redorer notre image humaniste ? Est-ce qu'une réflexion va dans ce sens ?

Gaëlle Calvary : c'est un sujet de travail de qualification de notre portefeuille de PI et de licences sur ces thématiques-là. On travaille avec l'IRD qui est impliqué dans 3 de nos laboratoires. C'est un sujet national, qui nous intéresse et qui est important.

Benoît Rey : quel est l'horizon ?

Gaëlle Calvary : on l'a mis à l'ordre du jour récemment. On aura une nouvelle discussion en équipe sur ce point prochainement. Je pourrai revenir dessus.

Julie Sorba : pourrait-on faire aussi bien sans Floralis ?

Gaëlle Calvary : techniquement ce serait possible mais les filiales sont une invention de l'état et nous permettent de passer du droit public au droit privé et d'avoir une liberté supérieure d'action. Certaines universités n'ont pas de filiale. Le CNRS a sa filiale.

DISCUSSION

Serge Slama : le fait que l'on sorte de l'expérimentation et que l'on accède à un statut de grand établissement ne permettrait-il pas de se passer de ce type de filiale ? J'imagine qu'un grand établissement pourrait avoir plus de marge de manœuvre.

Gaëlle Calvary : on suit les décrets et l'actualité. On est en pleine transformation. On a créé ITO qui fédère 4 structures. On va voir ce qui va se passer. Si la loi change on suivra.

Serge Slama : c'est à nous d'y réfléchir puisque nous sommes consultés sur les statuts. Si on peut avoir les statuts que l'on veut, pourquoi ne pas régler cette question.

Hervé Courtois : je ne suis pas certain que le statut de grand établissement ait un effet sur cette question d'intérêt ou d'utilité d'une filiale.

Jérémy Pretet : c'est déconnecté du statut de l'établissement puisque nous avons l'exemple de grands établissements près de nous qui passent aussi par une filiale.

Gaëlle Calvary : si la loi change on suivra. J'espère avoir répondu à vos questions et reste à votre service si vous avez besoin de présentations complémentaires.



Modèle de RI UR et UMR

Attendus, méthode

Les attendus

Porter un regard et mener une analyse sur la situation EPE à l'égard des RI labos et déterminer une référence UGA

Proposer une trame commune aux unités à partir de la trame CNRS

Méthode

Phase 1: Un **GT** composé de 1 représentant DGD RH, 2 DGD RIV , 1 DRIVE G INP, 1 DAJI, 1 unité de recherche CRJ, 1 unité de recherche IAB

3 réunions de travail – Rendu : un document de synthèse validé par les membres du groupe validation architecture/thèmes/complément contenus UGA

Phase 2 : échanges avec 3 représentants **CHSCT + RH + DGD RIV**

3 réunions de travail – Travail en sessions et inter-sessions sur la base du document GT 1
finalisation (début mars) et rounds de présentation (VPRI – CR - DU)

Points d'attention issus du GT 2 (CHSCT)

Forme

- Fournir des éléments précis aux DU dans le modèle, mais sans chercher exhaustivité (garder la possibilité d'adaptation aux organisations)

Fond

- Circulation des **informations** à l'égard de l'ensemble de la communauté du labo : un rôle fondamental du DU (pb de compatibilité des SI) sur tous les aspects vie du labo (finance, organisation, process, sécurité/santé...)
- Prise en compte plus formalisée des RPS

Principales modifications apportées

Information/diffusion

- Communication RI à l'ensemble des personnels y compris stagiaires, associés, etc...

Attributions DU et Conseil (précisions/compléments)

- DU : animation scientifique, suivi de carrière des agents, prévention risques yc RPS, communication règles de répartition du budget
- CU : carrière agents + Gestion Prévisionnelles Emplois-Compétences, organisation du temps de travail, avis sur le rattachement/départ d'un permanent ou associé

Principales modifications apportées

Organisation du travail/vie de l'unité

- Rappel des règles employeurs/hébergeurs

Prévention des risques

- Inclure les RPS (y compris DUERP) yc RPS, communication règles de répartition du budget

Publications/communication

- Charte de signature publications respectée, accessible sur intranet Unités

Projets de collaboration, valorisation , partenariats

Saisir les services valorisation/partenariats compétents

DISCUSSION

Pascal Perrier : FO a produit un communiqué sur le RI du SyMMES. Il reprend un nombre de points importants que j'avais soulignés et qui m'avait amené à titre personnel à m'abstenir lors du dernier vote. Le projet de nouveau RI du SyMMES est contradictoire sur de nombreux aspects aux statuts des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Le CNRS a finalisé un nouveau mode de RI en décembre 2020 et plusieurs universités ont instauré des RI en se basant sur ce modèle extrêmement liberticide, ce qui a conduit des collègues à alerter notre syndicat. FO ESR est intervenu auprès du PDG du CNRS et de plusieurs présidents d'universités pour dénoncer des dispositions non conformes à nos statuts et principalement sur deux articles qui constituent une remise en cause fondamentale de la liberté de la recherche et de publication et sur le dispositif des zones à régimes restrictifs qui portent atteinte aux missions de la recherche publique. C'est le tour des UMR hébergées au CEA de Grenoble, le RI du SyMMES préfigurant celui des autres UMR.

La CR du CAC de l'UGA s'est justement interrogée sur plusieurs articles de ce RI. Premier point qui avait été relevé : les responsables d'équipes sont désignés par le DU après avis consultatif. La définition d'un avis consultatif c'est qu'il n'y a pas obligation à le suivre ; en outre, il est donné à ces responsables un rôle hiérarchique y compris sur les carrières, rôle qu'ils n'ont pas si on se réfère aux statuts des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Ce rôle est d'assurer la gestion quotidienne des personnels membres de l'équipe qui lui sont rattachés dans le respect des règles et procédures des tutelles de l'unité, d'assurer la gestion des carrières en lien avec le ou la DU. De fait, la liberté de recherche est soigneusement remise en cause. Dans la partie sur la confidentialité de la science ouverte, la règle imposée est que toute information est confidentielle, l'exception vaut quand on peut la divulguer, l'exact contraire de ce que cela devrait être. Les rédacteurs de ce RI ont-ils connaissance de l'article L952-2 du code de l'éducation qui affirme que les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du présent code, les principes de tolérance et d'objectivité. Selon un article du code de l'éducation les principes de publications ne sont pas non plus respectés puisque tout publiant doit s'assurer, auprès de son chef d'équipe, de ou de la DU, de la liberté de communiquer vis à vis des engagements en termes de PI de l'équipe et de l'unité ; en clair, ce n'est pas le publiant qui doit estimer ces aspects de confidentialité, c'est son chef.

Les points, que FSU avait ouverts lors des discussions autour du RI du SyMMES et qui ont été repris dans ce courrier de niveau national, touchent fondamentalement aux libertés des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Dans le modèle de RI que vous proposez je n'ai pas trouvé la nécessité de s'assurer auprès de son chef d'équipe de la liberté de communiquer, par contre, on retrouve le rôle des chefs d'équipes dans le développement des carrières, le fait que le directeur d'unité nomme les chefs d'équipes après consultation de l'équipe, points dont on a été mis devant le fait accompli qu'ils figuraient dans le RI du SyMMES et qui ont été acceptés par le CU du SyMMES. Comme on a vocation à proposer un cadre général de RI des UMR, je crois qu'il faut que l'on essaye de débattre très clairement et de bien vérifier, pas à pas, dans le RI qui nous est proposé, que les choses soient très claires sur la préservation des libertés de recherche des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Le CHSCT du CNRS qui s'était réuni autour de l'affaire du SyMMES avait recommandé que soient mis en entête de tous les RI de nos UMR l'article L952-2 du code de l'éducation qui rappelle que les enseignants-chercheurs et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de recherche. En préambule du RI, je souhaiterais que soit ajouté cet article avec la citation pour que soit mise en avant la liberté des enseignants-chercheurs et des chercheurs. C'est un premier point que je demande et j'aimerais que l'on en discute. Ensuite, j'aimerais que l'on apporte des précisions sur un ensemble de points, pour vérifier que la façon dont ils sont exprimés garantisse la liberté et l'indépendance des chercheurs, par rapport à leur responsable d'équipe et direction de laboratoire, en termes de gestion de leur carrière. Je suis convaincu que nous sommes d'accord là-dessus, car le fonctionnement de nos instances du CAC et CAC restreint a toujours montré que vous souhaitiez respecter la liberté des collègues et ne pas rendre leur progression de carrière dépendante de leur directeur d'unité. Je demande simplement que nous soyons très prudents dans l'évaluation de ce texte pour faire qu'il n'y ait aucune ambiguïté à chaque fois que cela pourrait être possible.

Hervé Courtois : l'article dont tu parles est mentionné en page 4. Dans le préambule il est dit que « Ce modèle est conforme aux dispositions du code de l'Education (articles L123-9, L141-6 et L952-2) qui consacrent le principe des libertés académiques ». Il me semble qu'il a été dit à ce sujet qu'il y a une hiérarchie des normes et que le code de l'éducation s'impose.

DISCUSSION

Martine Fiodorov : en effet, à partir du moment où on fait référence à un texte qui par définition est supérieur aux normes juridiques nous sommes tenus de nous y conformer. S'agissant d'un texte issu des travaux et du modèle du CNRS, nous avons indiqué très clairement qu'il se plaçait sous l'autorité de l'article qui vient d'être cité. Les juristes qui m'ont conseillé au sein de l'UGA n'ont pas jugé opportun de rappeler le contenu du texte puisque c'est une norme à laquelle nous devons nous plier par définition.

Pascal Perrier : lorsque les enseignants-chercheurs et les chercheurs intègrent une unité, je pense qu'il est important qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur la manière dont les choses fonctionnent. Je souhaiterais qu'un enseignant-chercheur et chercheur qui intègrent une unité voit tout de suite que cette phrase-là existe et qu'elle s'impose à tout le fonctionnement du laboratoire. En tant qu'enseignant-chercheur, je souhaite que ces articles s'imposent. Ce que vous venez de dire n'est pas ce qui est écrit.

Hervé Courtois : est-ce que cela fait sens ?

Serge Slama : il n'est pas utile de le rappeler parce qu'on est obligé de respecter la loi.

Frédéric Chandezon : je rappelle que le RI du SyMMES a été voté et le processus a été respecté.

Pascal Perrier : je tiens à un garde-fou. Si cela ne sert à rien tant mieux.

Julie Sorba : l'idée est de donner une valeur pédagogique pour que toutes les personnes qui lisent le RI, et qui ne sont pas juristes, sachent à quoi cela correspond.

Serge Slama : on peut ajouter une formule, ce modèle « se doit d'être conforme » à la place de « est conforme » etc.

Catriona Maclean : je comprends que vous souhaitiez éviter une situation illégale liée à une méconnaissance des textes de loi.

Yves Wouters : si nous invitons tous nos jeunes collègues à lire les RI, je ne suis pas sûr que ce fut le cas par le passé, ce sera déjà un grand progrès.

Serge Slama : on serait incantatoire en disant ce doit être conforme à la loi mais cela ne sert strictement à rien. Ce n'est pas parce qu'on le dit que cela le sera. Vous sacrailisez trop la loi.

Hervé Courtois : ce point est noté, on va y réfléchir. Je note que le texte en encadré n'a que valeur pédagogique. Concernant la gestion des carrières que Pascal a évoquée, en relisant le texte, il me semble que ce rôle n'est pas exercé au niveau des responsables d'équipes. Il faut être conscient que suivant les employeurs les situations peuvent être différentes. Pour les UMR avec des personnels CEA, le DU a une position différente. Quant au sens derrière le suivi de carrière, je suppose que le DU sait où en est le personnel dans sa carrière sur des questions de retraite, d'avancement en termes d'échelons, de congés etc.

Yves Wouters : on peut le comprendre aussi comme lorsqu'on demande aux directeurs d'unités de donner leur avis sur la promotion d'enseignants-chercheurs comme cela est réclamé par le CAC.

Pascal Perrier : que veut dire suivi de carrière ?

Valérie Perrier : le DU fait passer des entretiens. Il n'y a pas que des enseignants-chercheurs dans le laboratoire. Le DU est important pour les carrières des BIATSS.

Pascal Perrier : qui sont les personnels affectés ? est-ce que les enseignants-chercheurs et chercheurs en font partie ?

Hervé Courtois : oui

Pascal Perrier : dans ce cas, le DU n'a pas à faire du suivi de carrière de ces gens-là.

Valérie Perrier : pour toutes les promotions l'avis du directeur d'unité est requis.

Gilles Debizet : le terme suivi de carrière prête peut-être à confusion par rapport au statut des enseignants-chercheurs et pourrait être remplacé par un autre mot comme accompagnement de carrière qui semble moins cadré.

Serge Slama : le suivi de carrière a une signification au niveau du CNU.

Julie Sorba : c'est le directeur administratif et financier qui est en charge de la gestion des personnels affectés dans l'unité ?

Jérémy Pretet : pas toujours, cela dépend des unités.

Hervé Courtois : le DU est le responsable hiérarchique des personnels BIATSS et peut déléguer au responsable administratif.

DISCUSSION

Martine Fiodorov : le DU est responsable hiérarchique de l'ensemble des personnels BIATSS mais la gestion des personnels peut être confiée en tout ou partie au responsable administratif. Dans certains laboratoires, il y a beaucoup de personnels d'appui à la recherche qui vont être placés sous la responsabilité du chef d'équipe qui sont des responsables scientifiques alors qu'il s'agit de personnels purement administratifs de soutien qui vont être placés sous la responsabilité du responsable administratif. Ce n'est pas tout à fait la même hiérarchie selon les catégories de personnels. On ne peut pas rentrer dans ce niveau de détail et prévoir toutes les situations dans un modèle de RI.

Nassira Boudjada : je me suis posée la question du N+1 d'un chercheur CNRS qui travaille à l'Institut Néel. On m'a appris que ce n'était pas la directrice de l'institut Néel qui est N+1 des personnels BIATSS. Qui alors est le responsable d'un chercheur et d'un enseignant-chercheur ?

Julie Sorba : c'est le Président, en délégation pour le ministre.

Hervé Courtois : je vous rappelle que le mot hiérarchique n'apparaît pas dans le RI.

Marjorie Fraisse : le RI n'a pas vocation à régler les questions hiérarchiques. Il ne faut pas lui accorder plus d'importance et penser que cela règle tout puisque ce n'est pas du tout le cas.

Hervé Courtois : y a-t-il d'autres points ?

Serge Slama : comment ce modèle de RI va être mis en œuvre ?

Hervé Courtois : ce modèle est proposé aux laboratoires. On va dire qu'il est conforme à la politique de l'UGA et du CNRS puisqu'on s'est inspiré du RI type du CNRS. Ensuite les laboratoires s'en saisissent quand ils le souhaitent.

Serge Slama : les laboratoires n'auront pas à se mettre en conformité comme cela a été le cas pour les ED ?

Hervé Courtois : le RI du CED avait beaucoup bougé donc nous avons demandé aux ED de se mettre en conformité. Concernant les unités de recherche il n'y a pas de marche imposée. Très souvent les laboratoires procèdent à une révision du RI lors d'un nouveau mandat de direction.

Serge Slama : ce serait bien de le mentionner quelque part.

Martine Fiodorov : ce peut être dans le texte d'accompagnement là où le RI sera mis à disposition sur l'intranet.

Julie Sorba : j'ai une question relative à l'Article 10.1 « Absence pour raison médicale » qui indique qu'il faut prévenir ou faire prévenir de son indisponibilité le jour même son responsable hiérarchique. Qui est le responsable hiérarchique de l'enseignant-chercheur ? Ces derniers préviennent en priorité les composantes en raison des enseignements.

Valérie Perrier : est-ce que l'on pourrait ajouter le responsable de composante ?

Julie Sorba : si on te dit qu'en tant que personnel UGA ton responsable hiérarchique est la composante pourquoi est-ce que cela figure dans le RI d'un laboratoire ?

Hervé Courtois : nous avons noté que le responsable hiérarchique est mentionné pour les personnels UGA ; nous allons éclaircir ce point. Ensuite nous verrons qui doit être informé en cas d'absence.

Concernant le mot « suivi de carrière », sans doute maladroit, j'ai relevé la proposition accompagnement de carrière.

Valérie Perrier : il faut regarder ce qui a été préconisé dans HRS4R.

Hervé Courtois : vous êtes d'accord pour conserver « gestion des personnels affectés selon les règles définies par leurs employeurs. » ?

Gilles Debizet : on peut ajouter statuts : « selon les règles et les statuts définis par leurs employeurs. »

Pascal Perrier : en bas de la page 5, je proposerais « Le ou la responsable d'équipe est désigné par le ou la DU, conformément à la proposition de l'équipe, après avis du Conseil de Laboratoire. »

Hervé Courtois : je pense qu'il est important que l'équipe soit consultée et que ce soit le DU qui nomme.

Pascal Perrier : il y a un ensemble de points où on évoque la sensibilité des données. A aucun endroit il est écrit qui décide que les données sont sensibles. Y a-t-il une autre instance de décision qui décide que les données sont sensibles et ne doivent pas être divulguées ? Il me semble qu'il faudrait que soit précisé, quelle est cette structure, comment elle est nommée etc.

DISCUSSION

Hervé Courtois : je regarderai ce point.

Pascal Perrier : par ailleurs, on mentionne à plusieurs endroits agent UGA, agent CNRS. Est-ce que je suis agent UGA ?

Hervé Courtois : bien sûr

Pascal Perrier : il faudrait le préciser car la déclaration des vacances ne s'applique pas à tous les agents UGA. Les enseignants-chercheurs n'ont, par exemple, pas de RTT car ils ont refusé la possibilité de déclarer des heures supplémentaires, vacances etc. tant qu'elles sont dans le cadre des vacances universitaires bien entendu. Les enseignants-chercheurs sont tenus d'être présents hors vacances universitaires.

Hervé Courtois : le plus simple serait que tu m'envoies toutes tes questions et remarques. Nous allons essayer d'avancer sur ces différents points pour la prochaine séance.



Suite des LabEx

Juillet 2022

Etat des lieux

- ▶ LabEx créés en 2010 et 11, prolongés en 2019
- ▶ Fin de la période de prolongation des LabEx hors EUR : fin 2024
- ▶ Autorisation de dépenses RH seulement jusque fin 25 pour thèses et post-doc de deux ans
- ▶ La dotation des LabEx est d'ores et déjà intégrée à l'IdEx UGA

- ▶ Cas particuliers :
 - AMIES : mission nationale, LabEx confirmé par décision Directoire IdEx
 - ENIGMASS (LAPP, LAPTh), OSUG (Edytem), ITTEM (Irege, Edytem, labo droit), Persyval (LAMA) : des unités en dehors de l'UGA et donc du financement IdEx UGA
 - LabEx multi-sites : CAMI, Focus
 - ARCANE et GRAL dans EUR CBH

La suite des LabEx

Le financement a vocation à financer les labos avec tutelle UGA, seulement.

Des LabEx, peut-être aussi quelques instituts en partie inspirés par MIAI, plutôt interdisciplinaires, soutenus par/en collaboration avec le secteur privé, sur des grands sujets pour lesquelles l'UGA est un des/le leader(s) en France. Par exemple inspirés par des Stratégies Nationales d'Accélération.

Financement au long cours de 8-10 ans, avec évaluation à mi-parcours.

Des LabEx existants pourraient être prolongés dans un cadre redéfini,

De nouveaux LabEx ou instituts pourraient être créés.

Grands repères, objectifs

Capitaliser sur l'acquis des LabEx existants

Restreindre le soutien financier aux seules unités du périmètre UGA

Impliquer une plus grande part des équipes UGA dans un LabEx

Mieux impliquer les SHS

Elargir autant que possible le périmètre des LabEx tout en préservant une cohérence scientifique

Créer quelques nouveaux LabEx

Processus engagé

- ▶ Rapport d'activité de chaque LabEx pour début avril 2022
- ▶ Discussions février – avril 2022 avec les ONR, avec les unités et les LabEx existants
- ▶ Schéma global élaboré en VPR&I, mai 2022
- ▶ Discussions en VPR&I, en CR en juin, décision en Directoire IdEx en juillet 2022

Schéma global, juin 2022

LabEx / institut	ONRs														Pôles					Fédération, UAR	CDP, CDTools	SNA, PEPR	Commentaires				
	DRF	DRT	IN2P3	INC	INEE	INP	INS2I	INSB	INSHS	INSIS	INSMI	INSU	Inserm	Inria	Inrae	CBS	MSTIC	PAGE	PEM					PSS	SHS		
AMIES																						AMIES			Prolongé		
OSUG																							OSUG			Co-financement / Carrtel Edytem ?	
PERSYVAL																										Co-financement pour LAMA ?	
TECXXI																							Fed3G			Prolongé	
ITTEM																							TeR	Trajectories		Co-financement / Edytem ?	
CEMAM -> MateriAlps																									MusiTox	DIADEM	Élargi à sciences des matériaux
MINOS																							FMNT	Need	NanoElec	Au delà du CMOS	
AE&CC																											Élargi vers sc sociales, risques
ENIGMASS																											Co-financement USMB-CNRS. + IPAG.
FOCUS																											Contact avec AMU et UPSaclay
DM																							ATSG			Suite CAMI	
Quantique																							QuantAlps	QuEnG	Quantique	Suite LANEF	
Energie électrique																									Eco-SESA	TASE	Suite LANEF, avec élec. de puissance
Neurosciences-Cognition																							PGC	CerCoG, Neurotech		Création	
Nutrition																							SIGN	Punaises		Création	

Pôle	Labos	OSUG	PERSYVAL	TECXXI	ITTEM	CEMAM	MINOS	AE&CC	ENIGMASS	FOCUS	DM	Quantique	En élec	Neuro-Cog	Nutrition	GRAAL	ARCANE
CBS	AGEIS																
CBS	BioSanté										X			X		X	
CBS	Brain Tech										X			X			
CBS	CERMAV																X
CBS	DCM													X			X
CBS	DPM													X			X
CBS	GIN									X				X			
CBS	HP2														X		
CBS	IAB																
CBS	IBS															X	
CBS	LBFA														X		
CBS	LCBM															X	X
CBS	LPCV															X	
CBS	LPNC													X	X		
CBS	LRB									X				X			
CBS	STROBE									X							
MSTIC	G-SCOP		X			p							X				
MSTIC	GIPSA-lab	p	X		X							X	X	X			
MSTIC	IF		X									X					
MSTIC	LCIS		X				p										
MSTIC	LIG		X									X	X	X			
MSTIC	LJK		X										X	X			
MSTIC	TIMA		X				X					X					
MSTIC	TIMC-IMAG		X	p						X				X	X		
MSTIC	VERIMAG		X									X					
PAGE	IGE	X		X													
PAGE	IPAG	X						X	X		X						
PAGE	ISTERRE	X						X									
PAGE	LECA	X															
PAGE	LPSC							X	p								
PEM	3SR			X				X									
PEM	G2Elab												X				
PEM	IMEP-LAHC						X		p		X						
PEM	LEGI	X		X													
PEM	LEPMI					X											
PEM	LGP2			X													

► Quels labos participent aux LabEx ?

► « p » pour une partie du labo seulement, à compléter

► 5 labos complètement absents

► 5 labos présents si NeuroCog et Nutrition

Pôle	Labos	OSUG	PERSYVAL	TECXXI	ITTEM	CEMAM	MINOS	AE&CC	ENIGMASS	FOCUS	DM	Quantique	En élec	Neuro-Cog	Nutrition	GRAAL	ARCANE
PEM	LIPhy	p		X		p					X						
PEM	LMGP					X	X										
PEM	LNCMI												X				
PEM	LPM2C												X				
PEM	LRP			X													
PEM	LTM						X										
PEM	MEM					X						X					X
PEM	NEEL					X				p		X	X	X			
PEM	PHELIQS						X					X					
PEM	SBT			X								X					
PEM	SIMaP			p		X											
PEM	SPINTEC						X					X					
PEM	SyMMES					X											X
PSS	AAU Cresson							X									
PSS	AE&CC							X									
PSS	CERAG							X							X		
PSS	CERDAP2																
PSS	CESICE																
PSS	CREG EA												X				
PSS	CRJ												p				
PSS	GAEL												p		X		
PSS	MHA							X									
PSS	PACTE	p				X		X					p		X		
SHS	GRESEC					X									X		
SHS	ILCEA4													X			
SHS	IPhiG											X		X			
SHS	LaRAC							X						X			
SHS	LARHRA					X		X					X				
SHS	LIDILEM					X		X									
SHS	LIPPC2S													X			
SHS	Litt&Arts							X									
SHS	LUHCIE																
SHS	SENS					X								X	X		
	Inria		X										X	X			
	Léti		X				X			X	X	X					X
	List		X									X					57

Fiche-type par LabEx

- ▶ Périmètre : liste d'unités de recherche et d'équipes impliquées, lien avec pôles, effectif estimé de C et EC.
- ▶ Thématiques scientifiques en explicitant les disciplines impliquées (10 lignes)
- ▶ Liens avec projets et structures existants : LabEx pré-existant, CDP, fédérations, plateformes, PEPR ...
- ▶ Co-porteurs à ce stade
- ▶ Unités hors périmètre pouvant être associées

OSUG

► **Périmètre** : IPAG, IGE, ISTerre, LECA, LESSEM, ETNA (sera intégré dans l'IGE), CARRTEL, Jardin du Lautaret et les équipes MEIGE du LEGI, Environnements de PACTE, LAME du LIphy, SigmaPhy du GIPSA-Lab et CEN du CNRM/Météo-France. Tous rattachés à PAGE, sauf PACTE rattaché à PSS. L'effectif de C & E-C environ 430.

► **Thématiques scientifiques et disciplines**

Habitabilité dans des mondes changeants : quelles conditions pour l'émergence et le maintien de la vie sur une planète ? Comment prendre en compte l'ensemble des aspects complexes de l'habitabilité sur Terre ? Comment concilier habitabilité et ressources limitées ? Comment concilier habitabilité et risques naturels ?

Anthropologie, astronomie, astrophysique, science de l'atmosphère, bio-géochimie, biologie, climatologie, écologie, écotoxicologie, économie, science de l'environnement, géodynamique, géographie, géomorphologie, géologie, géophysique, glaciologie, hydrologie, imagerie, informatique, limnologie, mécanique des fluides, météorologie, minéralogie, océanographie, planétologie, sociologie et spectroscopie

► **Liens avec projets et structures existants**

IR EPOS, e-LTER, AnaEE, ICOS, ACTRIS, ESO, CFHT, IRAM, Data-Terra, 33 **SNO**, **zones ateliers**, **Equipex+** F-CELT, OBS4CLIM, TERRA FORMA, **FOCUS**, **Equipex+** GAIA-DATA, **CDP** Data Institute, **MIAI**

PEPR Fair Carbon, OneWater, TRACCS, Irima, Solu-biod, Origins (si retenu)

CDP/CDT Mobilair (désormais ACME), Risk (désormais GI2R), Patrimalp, Trajectories, **ITTEM**

IR ESRF (FAME&FAME-UHD), RÉGEF, **plateformes analytiques**, **Equipex+** MAGNIFIX

Lien science-société : Cosmocité, OBIGA, CSUG

► **Co-Porteur** : H.-W. Jacobi (IGE/OSUG) et la direction OSUG

► **Unités hors périmètre** : Edytem (+ ~50 C&E-C), CARRTEL, CEN.

PERSYVAL

- ▶ **Périmètre** : LIST, Leti, GIPSA-Lab, G-Scop, Inria, Institut Fourier, LAMA, LCIS, LIG, LJK, TIMA, TIMC-Imag, Verimag (presque tout MTIC), 500 C/EC
- ▶ **Thématiques scientifiques**
 - L'axe CPS "*Cyber-Physical Systems*" (anciennement PCS) travaille sur des méthodes, outils et algorithmes pour la conception de systèmes de contrôle/commande centralisés comme distribués, ainsi que des systèmes embarqués avec capteurs et actionneurs, et enfin des systèmes réactifs et fiables.
 - L'axe DS "*Data Science*" (anciennement ADM) vise à extraire des connaissances de données physiques, biologiques, économiques et sociales, provenant de réseaux de capteurs dynamiques ou d'environnements de simulation.
 - L'axe IPU "*Interaction, Perception and Usage*" (anciennement AAR) vise à créer de façon dynamique de nouvelles formes d'interaction et de nouveaux objets virtuels qui permettent d'explorer les futurs mondes physiques possibles.
 - L'axe MFA "*Mathematics: from Fundamentals to Applications*" (anciennement SIM) vise à développer méthodes et outils pour mieux comprendre et optimiser le comportement dynamique de systèmes physiques-numériques complexes.
- ▶ **Liens avec projets et structures existants** : FabLab MSTIC (lié à la plateforme PerSCiDO de PERSYVAL), MIAI (pour tous les sujets sur l'apprentissage et de prévision de performances), CDPs CYBERSECURITY et DATA-INSTITUTE et de manière plus marginale RISK, CIRCULAR, LIFE, NeuroCog, MobilAir
- ▶ **Porteur** : Yves Denneulin, et l'équipe de direction

TEC21

► Périmètre

Laboratoires (équipes) : 3SR, LEGI, LGP2, LRP, LIPhy (MOVE, MC2, MODI, ECCEL, mTISS), SIMAP (EPM), DSBT (LRTH,LCF), INRAE-ETNA (ECRINS,STRIM), + TIMC (Biomécanique)

Effectifs : 180 (+14) EC et C.

Pôles de rattachement : PEM et PAGE (en secondaire)

Souligné : les changements

► Thématiques scientifiques

Disciplines : Mécanique des fluides et des solides, physique de la matière molle

- Axe 1 : Couplages mécanique des fluides et des solides
- Axe 2 : Couplages mécanique des fluides et transformations bio-physico-chimiques
- Axe 3 : Ingénierie pour la santé
- Axe transversal 4 : Outils numériques et méthodes expérimentales avancés

► **Liens avec projets et structures existants** : Fed3G, Plateformes PEI et CMCT, CARNOT Polynat, LabEx CEMAM et OSUG2020, CDP Glyco@alps, CDP GI2R, PEPR Diadem, PEPR IRIMA

► **Co-porteurs à ce stade** : C. Geindreau, C. Verdier, E. Mauret → G. Chambon, E. Lorenceau, ...

Penser les transitions depuis les territoires de montagne

- ▶ **Périmètre** : LARHRA (17), PACTE (32 - équipes Justice Sociale, villes & territoires, SENS (5), GRESEC (10), GIPSA-LAB (10 - équipes SYLDO, PCMD, MOVE), LIDILEM (5) LESSEM-INRAE (10). Lien avec pôles SHS & PSS
- ▶ **Thématiques scientifiques** : Alors que les sociétés contemporaines sont confrontées à des crises systémiques majeures, les montagnes constituent des lieux privilégiés à partir desquels penser les changements en cours. Elles concentrent les enjeux et les processus qui fracturent les sociétés, entre impératif de transition et désir de permanence. Fondé sur les acquis du Labex ITTEM, et en amplifiant la contribution des SHS pour lever les verrous vers des transformations soutenables, le projet scrutera les réponses des territoires de montagne aux bouleversements qu'ils vivent. Il renforcera sa contribution à une communauté scientifique internationale mobilisée autour des *mountain studies*, consolidera ses liens avec les sciences de l'environnement, et confortera ses collaborations avec les acteurs économiques et sociaux.

Disciplines impliquées : Histoire, Géographie & Urbanisme, STAPS, Droit, Communication, Sciences de gestion, Économie, sociologie, Linguistique, Signaux et systèmes
- ▶ **Liens avec projets et structures existants** : LabEx ITTEM ; actions communes avec LabEx OSUG et le CD Tools Cosmethics 2.0
- ▶ **Coordination à ce stade** : Philippe Bourdeau, Kirsten Koop, Mikael Chambru
- ▶ **Unités hors périmètre pouvant être associées** : EDYTEM (20 EC), Centre de Droit Antoine Fabre (5 EC), IREGE (6 EC)

MateriAlps

Unités	Equipes* MateriAlps 2025
GSCOP	CPP
LEPMI	EIP, GUIDE, MIEL
LIPHY	OPTIMA
LMGP	FUNSURF, IMBM, NANOMAT
MEM	LEMMA, L_SIM, NRS, RMN, SGX
NEEL	MRS, OPTIMA, SIN, TPS
SIMAP	EPM, GPM2, PM, TOP
SYMMES	CAMPE, CIBEST, CREAB, STEP
Liten	

► **Périmètre** : 230 C-EC contre 130 pour CEMAM

► **Thématiques scientifiques** : la science des matériaux comme une discipline à part entière de l'UGA, associant physiciens, chimistes, physico-chimistes et mécaniciens des matériaux. L'ambition est de concevoir, d'élaborer et de caractériser des nouveaux matériaux aux performances accrues et dans un contexte de développement durable avec une attention portée au recyclage de la matière et à ses conséquences sur les propriétés et sur le choix des compositions. Ces recherches concerneront les matériaux à différentes échelles (matériaux nanostructurés, films minces, matériaux massifs, matériaux architecturés et hybrides, matériaux de structure, interfaces) et pour des secteurs applicatifs variés (notamment énergie, transports et santé) dans un monde en transition. Les stratégies proposées s'appuieront sur les apports récents du numérique (data, modélisation, simulations et intelligence artificielle), sur des procédés d'élaboration (synthèse et dépôts, fabrication additive) et sur des moyens de caractérisation multi-échelle (notamment autour du CMTc) et une synergie renforcée avec les grands instruments (lignes CRG / ESRF, ILL) de façon à optimiser performances et durabilité de ces nouveaux matériaux.

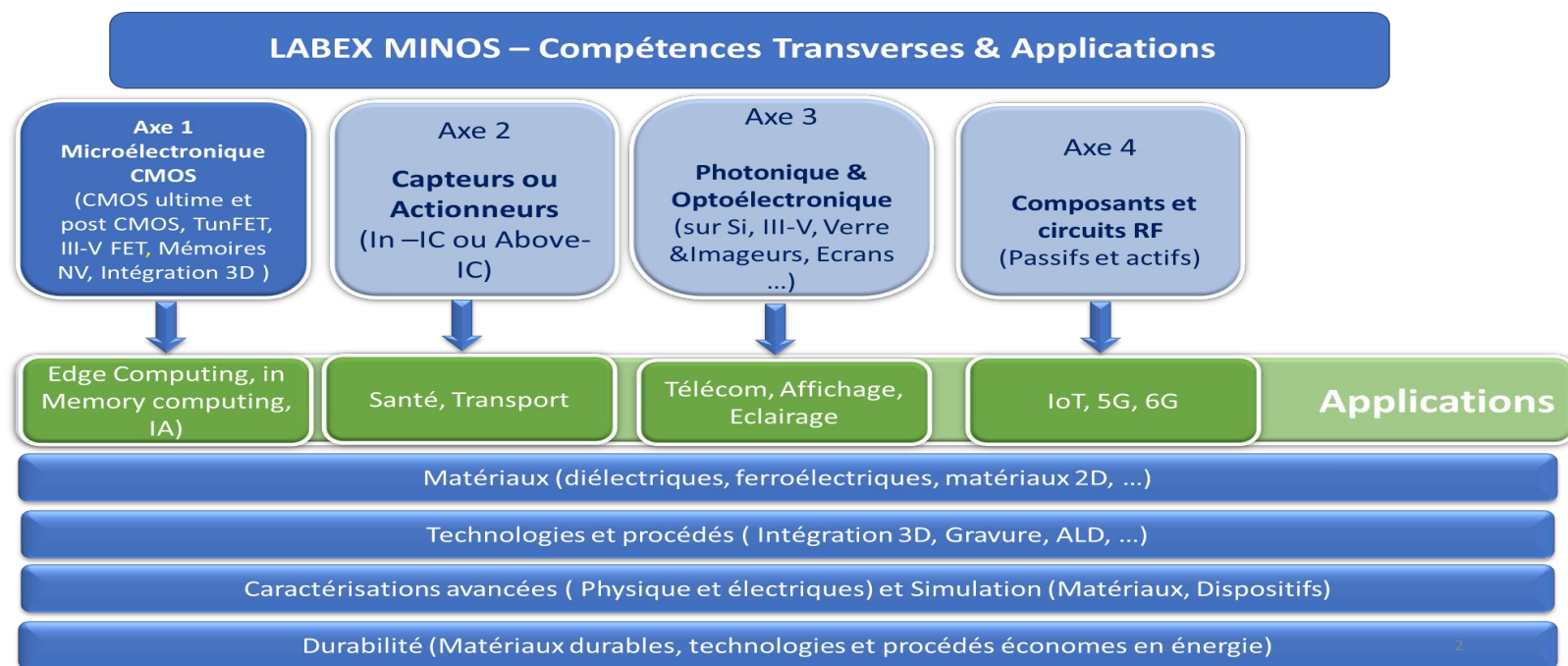
► **Liens** : Labex TEC21, Arcane, Minos, Quantalps, Fed3G, CDTool Circular et OTE, PF (Cristallinov, Gemme), PEPR (Diadème, Hydrogène, Batteries ...), MIAI, ESRF, ILL, Réseaux (Hydrogène, IAMAT, ALMA, Infranalytics...), LabComs (SIMAP/Constellium, LEPMI/Blue Solutions ...), Alliance Carnot (dont Energies du futur), Futur «Institut de l'Énergie», Start-up (Rosi, MagReesource, Hanabi, Vulkam), autres pôles (CBS, MSTIC, SHS...)

► **Equipe projet** : J.J. Blandin (CEMAM), V. Consonni (LMGP), T. Deutsch (MEM), F. Duclairoir (SYMMES), L. Maniguet (CMTc) L. Porcar (NEEL), L. Salvo (INP/SIMAP), C. Villevieille (LEPMI)

Microélectronique

► **Périmètre** : IMEP-LaHC, LMGP, SPINTEC, LTM, CEA-LETI, LCIS, PHELIQS, TIMA (405,5 ETPT)

► **Thématiques scientifiques** :



► **Liens avec projets et structures existants** : (1) LabEx MINOS, (2) CDP NEED for IoT, (3) Fédération FMNT, (4) Plateformes PTA et CIME Nanotech (5) PEPR Electronique et Exploratoire SPIN (6) EquipEX NanoFutur, 2D-Mag (7) IPCEI : Nano 2025

► **Coordination à ce stade** : Ahmad Bsiesy (MINOS)

AE&CC

- ▶ **Périmètre : PSS** : AE&CC, AAU (en discussion), CERAG (en discussion), MHA (en discussion), PACTE (en discussion), **PEM** : 3SR, **SHS** : LARHRA (en discussion), LaRAC, LITT&ArTS (en discussion), LIDILEM, **PAGE** : ISTerre
- ▶ **Thématiques scientifiques** : Ce Labex porte l'attention de la communauté de recherche grenobloise sur la construction durable et ses filières en prenant le parti de l'ancrage local. Dédié à l'architecture et aux territoires de demain, il regroupe une diversité de scientifiques et de praticiens constituant un vivier d'expertises complémentaires au service d'une construction écoresponsable ancrée dans des réseaux d'acteurs situés, des systèmes socio-économiques locaux et solidaires et des écosystèmes territoriaux de proximité. Le projet scientifique s'articule autour de trois axes. (1) *Les héritages matériels et immatériels*, dont le caractère opérant, les représentations et discours sont mis en discussion au regard des enjeux sociétaux contemporains ici et ailleurs. (2) *L'habitabilité et les expériences de l'habiter*. Mesurer l'habitabilité et la désirabilité d'un projet est moins aisé que de calculer des performances physiques et nécessite des méthodes aujourd'hui encore très embryonnaires qu'il convient de développer. (3) *Le projet d'architecture et de territoire*, pour interroger les matériaux locaux (biosourcés et géo-sourcés) de la construction, les filières, les organisations, processus et jeux d'acteurs ainsi que les processus de conception en architecture, urbanisme et en aménagement. Cet axe reposera notamment sur des démarches innovantes de rétro-ingénierie, rétroconception, modélisation, prototypage ou de démonstrateur habité. Ce projet de Labex articule étroitement la recherche, la formation par le faire et la valorisation. Il postule que la conception et la réalisation de démonstrateurs physiques ou processuels, sont des méthodes permettant de mener une recherche fondamentale et praxéologique centrée sur le projet local.
- ▶ **Disciplines** : architecture, urbanisme, aménagement, géographie, histoire, histoire de l'art, archéologie, civilisation, linguistique, sciences de l'éducation, scénographie, performance, sociologie, géographie, économie, gestion, économie, ingénierie, sciences de la terre.
- ▶ **Liens avec projets et structures existants** : **LabEx AE&CC**, **Plate-forme technologique** Les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, **CDTools** GI2R, Glyco@Alps, **SFR** Territoires en Réseaux, Création, **Chaires partenariales** : Territorialisation (Fondation UGA / Ministère de la Culture) ; Habitat du Futur (Ministère de la Culture ; Architecture de Terre (UNESCO)
- ▶ **Co-porteurs à ce stade** : le portage du projet est assuré par l'unité de recherche AE&CC en lien avec les pôles PSS et SHS.

Enigmass

► **Périmètre** : LPSC (ATLAS, ALICE, Neutrinos, UCN, Théorie, Dark, Cosmo_ml, Accélérateurs), 30 C + 15 EC + 7 IR, IPAG ?

► **Thématiques scientifiques**

Trois grandes questions en physique des particules et des astroparticules, cosmologie et physique mathématique, de plain-pied avec les priorités identifiées pour la décennie à venir lors du récent exercice de prospective nationale de la discipline :

- Traquer les constituants élémentaires/ leurs interactions à la recherche de nouvelle physique : Caractérisation précise du secteur de Higgs et recherche directe de nouvelles particules + Étude de l'asymétrie matière-antimatière, des transitions de saveur dans le secteur des quarks et test de l'universalité leptonique + Exploration du paradigme de mélange des neutrinos (violation de CP, hiérarchie de masse)
- Élucider la nature de la matière sombre et de l'énergie sombre : Matière sombre (modèles, recherches directes et indirectes) + Univers primordial (inflation, fond diffus cosmologique) + Énergie sombre (ré-accélération de l'expansion de l'Univers, grands relevés profonds)
- Déchiffrer les phénomènes extrêmes de l'Univers : États déconfinés des quarks et des gluons (matière primordiale, interaction forte) + Astronomie Gamma (émission non thermique, astrophysique à haute énergie, transitoires) + Astronomie avec les ondes gravitationnelles (physique fondamentale, multi-messagers)

► **Liens avec projets et structures existants**

- Points d'appui du projet : dynamique et succès du Labex Enigmass + projet de Fédération LAPP-LAPTh-LPSC
- Projets IR(*) : actions en amont (instrumentation innovante, théorie) + actions en aval (retour scientifique)
- Actions stratégiques propres : R&D de grande envergure + écoles internationales récurrentes + accueil visiteurs + com

► **Co-porteurs à ce stade** : Fabienne Ledroit (LPSC), Frédérique Marion (LAPP)

► **Unités hors périmètre pouvant/devant être associées**

- LAPP (Astroparticules et Cosmologie, Modèle standard et nouvelle physique, Physique des neutrinos), 30C+10EC+20IR
- LAPTh (Physique des particules, Astroparticules et cosmologie, Physique mathématique) 15 C + 5 EC

FOCUS

► **Périmètre :**

Laboratoires	Equipes	Pôle	C	EC	IR	Total
IPAG	CHARM, Exoplanètes, Interstellaire, Spectre, Odyssey	PAGE	6	10	3	42
Néel	MCBT / HELFA + MCBT / MagSup + Cryogénie	PEM	4		1	
LPSC	COSMO-ML	PAGE	2		3	
IMEP-LAHC	PHOTO	PEM		3		
CEA-LETI	DOPT/IR imaging, DOPT/bolometers	-	10			
Total			22	13	7	

+ DSBT

► **Thématiques scientifiques**

- FOCUS a pour objet les développements de technologies innovantes pour le système « détection » en Sciences de l'Univers et de l'Environnement.
- Le détecteur = système complet avec capteur(s) + optique de proximité + électronique de lecture + cryogénie, accompagné par ses calibrations + traitement du signal => un continuum de la physique des matériaux et de l'électromagnétisme jusqu'aux sciences de l'univers.
- Thématiques scientifiques et techniques : matériaux photo-sensibles (semi-conducteurs, supraconducteurs, ...) et photo-actifs (optique non linéaire, électro-optique), cryogénie, supraconductivité, électronique analogique et numérique, photonique, optoélectronique, imagerie, spectroscopie, systèmes embarqués, miniaturisation, instrumentation, expérimentation in situ, télédétection, missions spatiales, grands observatoires au sol, grands relevés, traitement du signal, caractérisation instrumentale, intelligence embarquée.
- Lignes directrices scientifiques : nouvelles sondes cosmologiques, champ magnétique dans le milieu interstellaire, caractérisation des exoplanètes, capteurs innovants pour l'environnement,...

► **Liens avec projets et structures existants :** Labex OSUG, GIS KIDS, CSUG, 8 plateformes (4 salles blanches, 4 halls intégration, cryogénie), PEPR Origins, Europe Horizon 2020 Infratech (Opticon2), stages FOCUS, écoles IRAM et DRTBT

► **Co-porteurs :** F. Malbet (IPAG) et M. Sauvage (CEA/IRFU)

► **Unités hors périmètre pouvant être associées :**
IRAM, IRFU + ONERA/DOTA (UPSay), LAM (AMU)

Laboratoires	Idex	C	EC	IR	Total
IRAM (bassin grenoblois)	-	5		1	42
CEA-IRFU-Dap	UPSay	8		7	
ONENRA	UPSay	11	1		
LAM	AMIDEX	9			
Total		33	1	8	

Dispositifs médicaux

► **Périmètre** : BioSanté, LETI, CLINATEC, LRB, GIN, TIMC, CIC-IT Grenoble, STROBE, LiPhy, BrainTechLab

► **Thématiques scientifiques** :

- DM de surveillance et de réhabilitation répondant aux questions : comment surveiller ou soigner les patients dans un cadre de vie réel ? Comment compenser des fonctions physiologiques en vue de rétablir la santé ?
- GMCAO s'interrogeant sur : comment assister le praticien dans l'utilisation des informations quantitatives multimodales et des modèles pour la planification et la réalisation de gestes diagnostics et thérapeutiques ?
- Imagerie identifiant la question : Comment mieux appréhender la réalité anatomique, physiologique et fonctionnelle ? Comment améliorer les technologies d'imagerie thérapeutiques ?
- Lab-on-chip visant à nous interroger sur : Quels dispositifs utiliser pour des modèles alternatifs à l'expérimentation animale ? Comment simuler de manière réaliste et reproductibles des fonctions physiologiques ?

► **Liens avec projets et structures existants** : LABEX CEMAM, TEC21, CDTools Cercog@UGA, MyHealthCompanions, Way2Health, Plateformes CRESI, CIC-IT, PFDM-CEA, PrédiMed, Stratégie d'Accélération en Santé Numérique

► **Coordination à ce stade** : Alexandre Delalleau, Alexandre Moreau-Gaudry, Blaise Yvert

Institut Quantique

► **Périmètre** : 18 laboratoires sur 3 pôles (effectifs totaux estimés : 230)

PEM : DSBT (8), IMEP-LaHC (8), Leti (5), LNCMI (15), LPMMC (12), MEM (11), Néel (70), Pheliqs (30), SPINTEC (12), TIMA (3)

SHS : IphiG (1), FR Innovacs (4)

MSTIC : Institut Fourier (3), INRIA(2), LIG (3), LIST (5), Gipsa-Lab(2), TIMA(3), Verimag(2)

► **Thématiques scientifiques** :

Objectifs : découvrir et comprendre les effets quantiques, les maîtriser, et les exploiter pour des nouvelles technologies dans les domaines de la détection, la communication, la simulation, le calcul et le traitement de l'information, tout en restant attentif à leur impact sociétal dans le cadre d'une innovation durable et soutenable.

Thèmes de recherche, allant du fondamental aux technologies : informatique quantique, ingénierie quantique, matière quantique, nanophysique, physique mathématique quantique, mathématiques appliquées au quantique, philosophie et sociologie pour le quantique, technologies habilitantes (micro-électronique, cryo-électronique, cryogénie, instrumentation, élaboration de matériaux et structures)

Disciplines (effectifs): physique (169), science des matériaux (10), micro-électronique (16), cryogénie (10), mathématique et informatique (20), philosophie et sociologie (5)

► **Liens avec projets et structures existants** : Labex PERSYVAL, CDP QuEnG, FR QuantAlps, CDTools TIQuA, stratégie nationale d'accélération sur le quantique (PEPR Quantique, AMI CMA QuantForm et QuantEdu-France),


► **Co-porteurs à ce stade** : Anna Minguzzi et Olivier Buisson

► **Unités et structures hors périmètre pouvant être associées** : LiPhy

Energie électrique, systèmes et société

► **Périmètre** : G2Elab, NEEL (35 ETP), CREG, CRJ, GAEL, LARHRA, PACTE (14 ETP), GIPSAlab, G-SCOP, LIG, LJK ? (8 ETP), CEA DRT, INRIA

► **Thématiques scientifiques** : quelles transformations des systèmes énergétiques pour faciliter l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050 ?

- 
- **Planification et contrôle de systèmes électriques**, difficilement prédictibles, potentiellement instables, dans un contexte incertain et de forte variabilité, à plusieurs échelles spatiales et temporelles
 - **Développement d'une électronique de puissance ultra-grand gap** du matériau au convertisseur (incluant l'étude de stratégies de commandes) pour la production renouvelable et les nouveaux usages
 - **Définition et déploiement d'une architecture numérique** pour l'observation et le pilotage des smart grids, sûre, fiable et frugale, reconfigurable, plug&play, avec de fortes contraintes temps réel
 - **Etude des conditions de désirabilité, de faisabilité, et d'appropriation** d'organisations décarbonées, plus sobres et plus décentralisées des systèmes énergétiques (régulation, modes de gouvernance, compétences, tarifications, communautés énergétiques...)
 - **Disciplines** : Génie électrique / Physique des semi-conducteurs / Automatique / Informatique / Mathématiques appliquées / Sociologie / Economie / Droit / Histoire
 - **Exemples de sujets interdisciplinaires** : identification et caractérisation des gisements de flexibilité distribuée, de leur faisabilité sociotechnique et des modèles économiques associés, étude des conditions et moyens d'interaction pour l'implication des consom'acteurs, verrous réglementaires, production de données sociotechniques à plusieurs échelles spatiales et temporelles, nouveaux codes de calcul pour l'aide à la conception et au pilotage ...

► **Liens avec projets et structures existants** : PEPR Technologies Avancées pour les Systèmes Energétiques / CDTools OTE / Institut MIAI / Carnot Energie du Futur / MACI / Plateforme PREDIS / Chaire industrielle ENEDIS smart grids

► **Coordination à ce stade** : Nouredine Hadj-Said (PEM) / Daniel Llerena (PSS).

Neurosciences et Cognition

- ▶ **Périmètre : 360** C, EC, cliniciens, ingénieurs provenant de **71 équipes** de recherche au sein de **17 laboratoires** du site (Biosanté, Institut Néel, GIN, TIMC, LRB, DCM, DPM, LPNC, GIPSA-lab, SENS, LIG, LJK, LIP/PC2S, LIDILEM, ILCEA4, IPhiG, LARAC) et de l'Axe Neurosciences Cliniques (ANC) du CHUGA. Ces membres permanents sont rattachés principalement à SHS (38.5%), CBS (36.5%), MSTIC (23.5%) ainsi que, marginalement, au pôle PEM (1.5%).
- ▶ **Thématiques scientifiques** : OBJECTIF : Etudier le cerveau pour comprendre la cognition (sain et neuro-lésé); de la cellule → cognition sociale ; interdisciplinarité; disciplines spécifiques: sciences de la vie (neurosciences fondamentales et fonctionnelles, en lien avec la physique et la biochimie), sciences humaines et sociales (psychologie cognitive, sociale et clinique, neuropsychologie, sciences du langage, philosophie, sciences de l'éducation) et sciences de l'information (mathématiques appliquées, informatique, traitement du signal et des images, modélisation statistique, analyse de données, ingénierie). Domaines d'étude : (1) mécanismes et fonctionnements des cellules et réseaux neuronaux, (2) diagnostic préclinique et explorations thérapeutiques, (3) fonctions cognitives (perception-action, langage, mémoire, apprentissage, décision, attention ...), (4) bases cognitives des interactions sociales (jugements sociaux, communication, cognition sociale) et (5) défis cliniques associés à l'ensemble de ces recherches.
- ▶ **Liens avec projets et structures existants** : Pôle Grenoble Cognition; Fédération Hospitalo-Universitaire Neuropsychov; CDP NeuroCog ; PLATES-FORMES GRICAD, IRMaGe, PICGIN, MSH-SCREEN; SFR Santé et Société ; MIAI; Institut Carnot Cognition, PIA3 PEGASE; GS@UGA (3 PT TransCoG, BVBV et Planned Health) ; EUR CBH ; PEPR Santé Numérique (EBRAINS au niveau européen suite HBP) ; PEPR Enseignement et Numérique, Santé mentale.
- ▶ **Coordination à ce stade** : Monica Baciú, Jean-Luc Schwartz, Emmanuel Barbier and Philippe Kahane

Comprendre les changements de comportements alimentaires individuels et collectifs pour une alimentation saine et durable

- ▶ **Périmètre** : GAEL (PSS), CERAG (PSS), GRESEC (SHS), SENS (SHS), PACTE (PSS), LPNC (SHS/CBS), LBFA (CBS), HP2 (CBS), TIMC (CBS), G-SCOP (MSTIC). Total estimé: 55 C/EC
- ▶ **Thématiques scientifiques** en explicitant les disciplines impliquées
 - Facteurs psychosociaux de l'engagement dans l'activité physique et bénéfiques sur la santé (SHS/CBS)
 - Déterminants des changements de comportements d'achat et de consommation alimentaire (PSS)
 - Rôle de l'alimentation dans les trajectoires de Santé (CBS, PSS)
 - Comprendre et promouvoir des comportements (dont l'alimentation) bénéfiques pour les individus et pour leurs communautés (PSS)
 - pratiques informationnelles des professionnels de Santé et des publics en matière d'alimentation et de santé (SHS)
 - Circulation des savoirs alimentaires et médiatisation des connaissances nutritionnelles (SHS)
 - Socio-économie de l'alimentation, sociologie des professionnels de la cuisine, politiques publique en matière de restauration collective, approches urbanistiques de l'agriculture urbaine (PSS)
 - Langage et nutrition, perception et réception des aliments, mémoire, métacognition et nutrition (SHS/CBS)
 - Influence de l'exposome et des contaminants alimentaires sur les trajectoires de santé (CBS)
- ▶ **Liens avec projets et structures existants** : SFR SIGN, CDP GLYCO@ALPS, CDT GLYCO@ALPS2, CDP Mobilair, CDP NeuroCog, CDP Symer, CDP Life, PEPR Alimentation durable et microbiote, PEPR Agroécologie et numérique, Sélection végétale avancée
- ▶ **Co-porteurs à ce stade**: B. Ruffieux (pôle PSS), en discussion (pôle SHS), C. Moinard (pôle CBS)

DISCUSSION

Pascal Perrier : je reviens sur ce que j'avais déjà dit sur des laboratoires comme AMIES et CAMI. Je suis gêné parce que nos collègues se sont battus pour avoir des moyens financiers sur une thématique qui est redéfinie. Je ne sais pas dans quel contexte cette thématique a été rediscutée. Je pensais que Jocelyne Troccaz avait donné son accord pour la réorientation de CAMI, mais ce n'est pas le cas. Je trouve regrettable que des gens qui se sont battus pour obtenir ces financements sur une thématique donnée n'aient pas une voix prépondérante dans ce processus de réorientation. Je comprends toutefois que l'argent appartienne à la communauté scientifique et non aux individus qui ont déposé des brevets.

Hervé Courtois : j'ai discuté avec la directrice de CAMI en précisant que la dotation LabEx UGA allait financer des laboratoires UGA. Dans l'exemple de CAMI, un laboratoire (TIMC) sur 6 ou 7, est UGA. Seule l'équipe de Jocelyne Troccaz resterait éligible. Jocelyne Troccaz a eu une réaction de déception et je la comprends, mais la position de départ de l'UGA est de financer uniquement les laboratoires UGA. On a essayé de construire un nouvel objet qui inclut la thématique de l'équipe de Jocelyne Troccaz. On est arrivé sur la proposition d'un LabEx « Dispositif médicaux » avec l'idée de développement, technologies, que certains appellent l'Alliance Technologie de la Santé Grenoble, ATSG, avec des collègues très motivés pour créer une fédération qui n'était cependant pas précisément motivée. Avec CAMI dans le périmètre des dispositifs médicaux, et cette initiative des collègues ATSG, on s'est dit qu'il fallait créer quelque chose. Les tutelles se sont réunies. Le terme technologies de la santé nous semblait trop vague et trop étendu. Il y avait un alignement entre une initiative qu'on pouvait avoir sur dispositifs médicaux et cette équipe impliquée dans un LabEx multi sites, l'équipe de Jocelyne Troccaz. On pouvait envisager un projet de LabEx structurant sur le site incluant son activité.

Pascal Perrier : quelle est la structure qui a discuté de cela ?

Hervé Courtois : les pôles ont été à la manœuvre. Il y a eu des échanges avec les directeurs d'unités et les ONR qui ont été impliqués dans tout le processus.

Yves Wouters : il semble qu'il y ait une volonté d'élargissement pour des LabEx qui historiquement étaient sur un périmètre plus étroit.

Hervé Courtois : je le confirme. Tu as sans doute CEMAM en tête. A la fois on est tous convaincus que la science des matériaux est un objet à développer et à mettre en avant ; CEMAM en était un super élément mais un peu focalisé sur une partie de la science des

matériaux. On s'est dit qu'il fallait essayer d'élargir le périmètre. Après discussion avec les porteurs de CEMAM, les DU et ONR, nous sommes arrivés à quelque chose de consensuel qui fait vraiment sens : MateriAlps. Si je reviens au point soulevé par Pascal, bien sûr des collègues se sont battus et ont obtenu un financement LabEx et on pourrait reconnaître la valeur de cette réussite mais c'était en 2010. Il y a un peu prescription de ce côté-là. Autant je trouverais un peu cruel d'annoncer la fin complète du soutien à l'activité de Jocelyne Troccaz et c'est la raison pour laquelle nous avons fait une proposition, autant recopier le schéma qui a été décidé en 2010 me semblerait manquer véritablement d'ambition. Je pense que nous pouvons avoir plus d'ambition.

Pascal Perrier : combien représente financièrement un LabEx ?

Hervé Courtois : cela représente de l'ordre de 400 000 €/an sur l'ensemble des partenaires.

Pascal Perrier : quand on a mis en place la procédure pour le financement des CDP de l'ordre de 1 M€ sur 4 ans, je me posais la question de la procédure qui avait été suivie pour proposer le schéma d'évolution des LabEx. Je pense que ce doit être fait avec les personnes porteuses et par une procédure qui évalue de manière significative les projets. L'explication que tu m'as donnée me satisfait, tous les partenaires, DU, ONR et pôles ont été impliqués.

Hervé Courtois : nous sommes en train de définir une liste de projets et nous voulons nous placer dans la perspective de tous ces projets pour aller au bout. Cependant, il va y avoir à un moment donné une évaluation scientifique des projets. Aujourd'hui les projets ne sont pas écrits, cela tient sur une diapositive. Il va y avoir une période d'accompagnement des porteurs. Nous prévoyons une journée d'audition publique des porteurs pour qu'ils puissent présenter leur projet aux différents acteurs du site. En fonction des retours qu'ils recevront ils pourront corriger le contenu. Il y aura ensuite une phase de rédaction du projet et une évaluation scientifique extérieure.

Gilles Debizet : même s'il y a une volonté d'élargissement scientifique des LabEx, il reste potentiellement des chercheurs qui ne seront pas impliqués dans ces dispositifs. On a l'appel IRGA, les Equipements, est-ce que le fait de cibler vers cet ensemble de thématiques induit des priorités ou une attention plus importante pour les collègues qui ne se reconnaîtraient pas dans ces thématiques ? Comment peut-on gérer cela dans la durée ?

DISCUSSION

Hervé Courtois : la question est claire et on n'a pas vraiment travaillé sur ce point. La situation que l'on aura avec les nouveaux LabEx sera bien meilleure que la situation actuelle grâce à un élargissement de leur périmètre et plus d'implication des SHS. Tu te poses sans doute la question de savoir s'il faut mettre une priorité pour des thématiques hors LabEx dans un appel IRGA. Dans cet appel, il me semble aussi qu'il est clairement dit que l'on considère les autres moyens disponibles pour mener les projets.

Gilles Debizet : ma seconde question porte sur la répartition SHS/STS. Certains LabEx sont purement SHS, d'autres purement STS, d'autres encore combinés avec des minorités et des majorités si on raisonne en termes de laboratoire. Comment veiller à ce que dans le temps il y ait une certaine forme de sanctuarisation pour le grand domaine disciplinaire qui se retrouverait minoritaire dans la gouvernance du LabEx ?

Hervé Courtois : on va mettre sur pied un modèle de gouvernance. L'idée est que les pôles soient impliqués et plus proches de la gouvernance avec une représentation dans le bureau du LabEx et un comité de pilotage. Jusqu'à présent les LabEx étaient des objets autogérés, on va arrêter ce fonctionnement. C'est à mettre en place au fil du temps.

Natacha Seigneuret : les LabEx ont conservé leur nom d'origine. Pour s'élargir et donner envie aux nouveaux arrivants ce serait bien que certains changent de nom.

Hervé Courtois : pour l'instant il n'y a qu'un seul changement de nom déclaré. Nous avons un travail de terminologie à faire sur le nom des LabEx et le terme LabEx.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 7 juillet 2022 est invitée à donner un avis sur le schéma global des LabEx post-2024.

Approuvez-vous le schéma global des LabEx post-2024 ?

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	20
Membres représentés	11
Nombre de votants	31
Voix favorables	31
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le schéma global des LabEx post-2024.



**En l'absence de questions
diverses, la séance est levée.**